

FAIS CE QUE DOIS!

et de s'entourer des meilleurs ministres possibles, sans courir de risques. Le calibre des hommes qui entourent un premier ministre n'a

(Suite à la page 2)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les caisses populaires et le crédit agricole

A la veille de l'assemblée générale de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec, qui s'ouvrira lundi prochain, et au cours de laquelle M. Oscar Gagnéau traitera la question du Crédit agricole, il semble opportun d'attirer l'attention des congressistes sur certains aspects de ce problème, tel que déjà traité par M. Gagnéau.

Tout d'abord, il faut pas perdre de vue un fait absolument certain: un bon nombre de cultivateurs, au cours des années de guerre, se sont mis la corde au cou, en achetant, à crédit et à des prix exorbitants, des propriétés plus ou moins négligées, qui peuvent difficilement couvrir leurs frais d'exploitation et faire vivre bien misérablement leur propriétaire. Impossibles pour ces gens de payer l'intérêt du capital emprunté, et en conséquence, ils ont dû céder. Prêles de l'argent à ces gens, ils ne cessent de faire un placement à fonds perdu; et les caisses ne peuvent pas mettre ainsi leur réputation en jeu, ni directement, ni indirectement, en recommandant au Gouvernement des prêts qu'elles ne voudraient pas consentir elles-mêmes. Alors, direz-vous, c'est la ruine pour ces gens? — Oui! tout comme pour les industriels et les commerçants qui ont alors manœuvré imprudemment.

Dans ce cas, on se voit, une fois pour toutes, ces gens, et ceux qui leur ont prêté imprudemment, l'écarter même des Caisses, s'ils ont intérêt à leur faire, particulièrement dans le but d'éviter ceux qui jusqu'ici ont été dirigés sagement, le mouvement économique, sous forme de Caisses populaires, ces gens, dis-je, ne peuvent chercher le salut, au point de vue du crédit agricole, que dans la création d'une société Saint-Vincent-de-Paul, patronnée par le Gouvernement; ce que les Caisses ne veulent pas devenir! et il serait au point de vue malheureux qu'on l'oublie! parmi les hommes sincères qui travaillent au développement de l'œuvre des Caisses.

Un autre fait, moins évident que le premier, mais qui n'en est pas moins certain: les cultivateurs ne s'appartiennent pas à la classe ci-dessus, c'est-à-dire qui ne sont pas endossés jusqu'au cou, et qui vivent dans des paroisses où les Caisses Desjardins ont été organisées et administrées selon l'esprit de leur fondateur, ces gens peuvent témoigner que, depuis longtemps déjà, ils ont pu emprunter des Caisses, sur hypothèque, à long terme et à des taux convenables; et de plus, que dans ces Caisses les fonds disponibles sont amplement suffisants pour répondre aux besoins des cultivateurs réellement responsables. Il n'est pas question ici de cas exceptionnels; il s'agit de paroisses ordinaires, qui ne sont pas riches, mais où l'on vit selon ses moyens. C'est dire que l'on n'a pas raison d'affirmer que la cause du malaise ou du manque de crédit agricole, dans les paroisses où il y a des Caisses, vient de ce que ces Caisses ne peuvent prêter à long terme et n'ont pas les fonds suffisants.

M. Gagnéau affirme "que l'aide du Gouvernement ne serait pas nécessaire, si les Caisses pouvaient réunir les épargnes des campagnes." C'est parfaitement vrai; mais de là à conclure que, pour résoudre le problème du crédit agricole, il faut introduire la machine gouvernementale dans l'administration des Caisses, il y a loin! il y a très loin! Ces œuvres ont été créées, elles se sont multipliées et ont progressé admirablement, en dehors des influences gouvernementales; il faut continuer à les préserver, à tout prix! Que l'on ne se laisse pas aller à des objections et à des dangers plus ou moins éloignés, que comporterait, pour les Caisses, la réalisation du projet apparemment avantageux de M. Gagnéau.

Par contre, sous prétexte de parer à ce danger et, soi-disant, pour favoriser le crédit agricole, il semble que, lors du congrès des Caisses, l'on a pris une fausse direction, en cherchant le salut dans la centralisation des fonds, censés disponibles, au moyen des Caisses régionales.

Tout bien considéré, ces Caisses régionales ne paraissent pas devoir apporter un remède vraiment efficace à la situation présente; d'autant plus que leur fonctionnement sera difficile et nécessairement coûteux, pour les Caisses. Les Unions régionales, jouant le rôle de bureau d'information, et pour les Caisses qui ont besoin d'argent, et pour celles qui en ont trop, seraient autrement pratiques et économiques, pour le moment. Et le zèle que l'on semble vouloir déployer en faveur de ces organisations prématurées serait infiniment mieux employé, si on le dépensait à fonder et à surveiller de nouvelles caisses populaires. Ce qui importe le plus à l'heure présente, c'est de multiplier rapidement les caisses, et de faire en sorte que le vote du Congrès ait pour effet "que pour établir le crédit agricole dans la province, il est urgent de fonder une caisse populaire dans chacune des paroisses de la province", que ce vote ne soit pas purement platonique; mais que l'on prenne immédiatement les moyens d'en assurer la réalisation! C'est à cela, avant tout, que devraient s'employer les Unions régionales et particulièrement ceux qui auront à traiter cette question, lors de l'assemblée générale de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Au risque de scandaliser certains promoteurs de l'œuvre des Caisses, disons immédiatement que, pour activer efficacement le mouvement de fondation des caisses, il faut né-

cessairement modifier le système qui a prévalu, jusqu'aujourd'hui. En règle générale, le commandeur Desjardins ne voulait pas fonder de caisse là où le curé ne pouvait ou ne voulait pas s'en occuper; il commandait son œuvre et voulait des collaborateurs disposés à travailler gratuitement, comme il le faisait lui-même, afin d'inspirer confiance et par conséquent d'asseoir son œuvre solidement.

Aujourd'hui que l'œuvre s'est développée et que l'attention a été attirée un peu partout sur les magnifiques résultats de ces organisations, est-on justifiable de procéder absolument comme dans le passé, c'est-à-dire de faire reposer la possibilité d'une nouvelle fondation uniquement sur le bon vouloir ou le dévouement du curé? Non! Les caisses ont fait leurs preuves; ce sont des œuvres paroissiales de première utilité, éminemment propres à favoriser l'épanouissement des vertus religieuses et sociales, tant par l'honnêteté que par l'esprit d'économie et de solidarité chrétienne, qu'elles supposent chez leurs membres.

Par conséquent, si M. le curé, pour une raison ou pour une autre, ne peut prendre une part active à la fondation d'une caisse dans sa paroisse, il est à supposer qu'il sera heureux de voir s'établir au milieu de ses paroissiens une œuvre qui fait la prospérité des autres paroisses, et qui devient de plus en plus facile à administrer, grâce au concours des missionnaires propagandistes ou inspecteurs. Donc, il faut aviser aux moyens efficaces de "pousser" ces fondations dans toutes les paroisses! Et c'est ici qu'il s'agit de mettre le Gouvernement en cause, tel que l'exprime la Commission du Crédit agricole: "Que le Gouvernement provincial devrait aider, dans la mesure du possible, à la diffusion des caisses populaires." Il semble que ce "possible" n'a plus sa raison d'être, après les déclarations de l'honorable Caron, et que l'on doit y aller carrément, pour lui demander l'aide nécessaire qu'il a promise, au Congrès des Caisses. Cette aide, ce sont les octrois nécessaires et suffisants pour couvrir les frais de propagande, de fondations comprenant les livres de comptabilité, et de surveillance, par toute la province.

Les Unions régionales sont-elles prêtes à entreprendre un mouvement de cette envergure et à couvrir les frais de la prochaine année? Si oui, poussons d'avant! et le problème du crédit agricole aura fait un grand pas. Si non, cherchons ailleurs!

AMICUS

Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

jamais un facteur négligeable. C'est au contraire un facteur de première importance, qui influence le public d'une manière très forte et qui, enfin, attire ou éloigne les suffrages, attire ou éloigne le pouvoir. Les électeurs sont un peu comme les actionnaires des grandes maisons qui jettent un coup d'œil sur le conseil d'administration avant d'y remettre un montant plus considérable de leur capital.

Le cabinet King a souffert sérieusement des élections. À partir de l'extrême est, la vague populaire a emporté les ministres suivants: M. Sinclair, ministre sans portefeuille, de l'Île-du-Prince-Édouard; M. Foster, secrétaire d'Etat, du Nouveau-Brunswick; M. Marler, ministre sans portefeuille, de Montréal; M. Graham, ministre des chemins de fer, de l'Ontario; M. Low, ministre du commerce, de Murdoch; ministre du travail, M. Vincent Massey, ministre sans portefeuille, M. Mackenzie King, premier ministre et ministre des affaires étrangères; et plus loin, dans le Manitoba, M. Norris, qui avait reçu l'offre d'un portefeuille, a succombé.

Le cabinet s'est donc trouvé décimé. Il n'en reste plus qu'une moitié ou à peu près. Les ministres qui le composent actuellement représentent bien la Nouvelle-Écosse, Québec, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie anglaise, soit cinq provinces sur neuf. Dans les autres provinces, pas un seul ministre n'a survécu aux élections. Et parmi ceux qui furent battus tous ne constituaient pas un actif de premier ordre pour le gouvernement. M. Graham, ministre des chemins de fer, est celui dont la perte sera le plus regrettable, avec la défaite du premier ministre. M. Graham avait une longue expérience de la politique, il avait occupé des ministères importants sous M. Laurier, c'était le principal conseiller de son chef et l'un des hommes les plus estimés du parlement. Aussi ses collègues font-ils aujourd'hui des efforts pour le retenir. Mais M. Graham commence à ne plus être jeune et de plus quelques mois sa santé laisse à désirer. Dans ces circonstances, sa retraite est certaine, bien qu'elle doive retarder de quelques semaines, et c'est l'une des plus regrettables.

Les autres ministres n'étaient pas d'une taille au-dessus de la moyenne et c'est pourquoi peu de politiciens regrettent leur défaite.

Le nombre des ministres à nommer n'était pas un trop grand obstacle à surmonter puisque M. King réduit son cabinet d'un bon nombre. La difficulté principale était d'en faire élire de nouveaux. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Ontario, il aurait été très difficile d'ouvrir des comités. Le premier ministre peut difficilement compter sur une circonscription anglaise en dehors du Québec, même si ces circonscriptions ont été des libéraux dans l'élection qui vient de se terminer. Les conservateurs ont annoncé leur intention de poser partout des candidats où les libéraux tentaient de faire élire des ministres nouveaux, et la lutte aurait été orageuse partout et dangereuse partout.

Dans l'Ouest, le terrain paraît plus sûr sans être absolument solide. Pour effectuer cette fusion complète des partis libéral et progressiste, le premier ministre sera peut-être tenté d'offrir un peu plus tard quelques portefeuilles à des progressistes comme MM. Forke et Speakman, et à M. Dunning, actuellement premier ministre de la Saskatchewan. La combinaison ne serait pas mau-

vaise assurément, mais elle reste difficile. Un certain nombre de progressistes, en effet, n'aiment pas le premier ministre. Peu de jours après le 29 octobre dernier, M. R. Baynton, président des progressistes de la Saskatchewan, donna une déclaration aux journaux, disant que le Canada a besoin d'hommes publics dans le genre de M. Dunning. A son avis, le parti libéral devant se réorganiser sous une autre direction que celle de M. Mackenzie King. Et M. Baynton n'est pas le seul de son avis; parmi ceux qui le partagent on trouve, paraît-il, des progressistes très influents.

Dans l'Ouest, on prévoit que tout pourra s'arranger avec un peu de diplomatie. L'entrée dans le cabinet King de M. Dunning donnerait satisfaction à cette partie de l'Ouest qui n'aime guère le premier ministre. De plus, elle affermirait grandement les chances électorales des autres progressistes qui pourraient plus tard entrer dans le cabinet, s'ils l'élection de M. Forke, celle de M. Speakman ou de n'importe quel autre député progressiste comme ministre libéral aurait été dans l'air. L'entrée de M. Dunning dans le cabinet avec son prestige.

De même que M. King, pendant la prochaine session, paraît devoir l'lier solidement l'Ouest au parti libéral, de même à l'heure actuelle il réduira le nombre de ses ministres et pense à en avoir qui seront capables de retenir les provinces des prairies sous le drapeau libéral. Dans ce dernier cas M. Dunning, encore une fois, d'après toutes les indications, paraît être l'homme indispensable, l'homme de la situation.

Les ministres étudieront probablement à plusieurs reprises ce problème épineux et difficile. Ils veulent absolument et à tout prix éviter d'autres défaites de ministres qui rendraient la situation plus grave; ils se préparent à ne rien fournir à ceux qui préparent déjà la prochaine élection contre notre province, ils ne présenteront pas d'autres ministres anglais dans des comités canadiens-français.

Léo-Paul DESROSIERS

DE LA NORMANDIE A CHESTERFIELD

CHRONIQUE DU VOYAGE DE MONSIEUR TURQUETIL

Mgr Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson, a bien voulu nous adresser une chronique de son voyage de sa Normandie natale à Chesterfield Inlet. En voici les premiers feuillets:

Le 8 mai, à 6 heures du soir, nous sommes en gare de Caen; sur le quai, toute ma petite famille et plusieurs prêtres, anciens compagnons du petit et du grand Séminaire; à leur tête, Messieurs les chanoines Tréche, directeur des Œuvres Diocésaines, Lemercier, curé de Saint-Pierre, et Delamaze, curé de Vaucelles de Caen. Tous me rappellent et me disent l'affection du clergé de Bayeux pour les missionnaires des Esquimaux, ils me rappellent aussi la sympathie et le dévouement de S. G. Mgr Lemonnier pour nos missions du Nord.

La présence de bon P. Delouche et du P. Champion me disent l'intérêt que la famille religieuse porte à nos missions. Un repas d'adieu nous avait tous réunis au presbytère de Vaucelles. Maintenant, c'est le moment de la séparation. L'express Paris-Cherbourg est signalé, on l'entend, on le cherche des yeux, on le voit; une dernière poignée de main, une dernière accolade qui éveille et révèle bien des émotions. On m'a demandé si la seconde séparation, après vingt-cinq ans d'absence n'était pas plus dure que la première lorsqu'on partait jeune, plein d'enthousiasme et d'espoir. A cette question, les larmes des parents restés sur le quai, disent oui; le missionnaire, lui, a besoin de se rappeler toute sa vocation d'enfant, ses rêves d'adolescent, de voir d'un coup d'œil d'ensemble toute sa vie de missionnaire avec ses épreuves et avec ses consolations, il doit se rappeler ces âmes qui l'ont attendu, pour résister à la voix de la nature qui s'attache au pays, aux siens.

La locomotive lance un cri strident, c'est le signe du départ, le train s'ébranle, il avance, il se lance et fuit. Adieu! au revoir! Dieu le sait. C'est à Lui que nous recommandons tous nos chers parents et amis. Le sacrifice est accompli. Mais comme si le cœur voulait se reprendre et reculer, il voit en un tableau vivant, et tous ensemble, les plus petits détails de la vie de famille, tout ce qui l'avait charmé chez les parents, chez les amis, il revoit tout, il ressent tout, c'est son épreuve.

C'est cette épreuve que j'avais voulu épargner au R. P. Despons, en lui cachant l'heure exacte du départ; toute sa famille était de Caen même, il n'aurait pas dû se séparer de l'intimité sans que la présence de tous les siens en larmes ajoute au sacrifice de la séparation.

Le Frère J. Volant, lui, arrivait de Paris; il avait fait ses adieux deux jours auparavant à sa chère Bretagne.

Le soir nous sommes à Cherbourg, nous montons à bord de l'Autonia, on s'installe dans la cabine, on arpente les ponts, on fait connaissance, on prie le Bon Dieu, et on va dormir. La mer est agitée, et le bateau ne balance, mais sans secousse. La France s'éloigne, on l'entend que l'anglais. Le lendemain on arrive quelques instants à Queenstown, Irlande. Cinq ou six bonnes vieilles Irlandaises sautent à bord, et étalent sur le pont toutes sortes de dentelles et de travaux d'aiguilles qu'elles essaient de vendre en souvenir aux passagers. L'une d'elles me prenant sans doute pour un ministre d'Amérique me présente une espèce de mouchoir en dentelles: "Ce soir, me dit-elle, il y aura danse à bord, voilà qui fera plaisir à votre cavalière". La petite mère ne comprit rien à mon éclat de rire, mais elle alla de suite s'adresser ailleurs pour écouler sa marchandise.

Nous repartons bientôt, et nous allons tout et jour, nous éloignant toujours des nôtres, et nous rapprochant toujours du but désiré. Au détour des bancs de Terre-Neuve, les brouillards de la glace nous arrêtent une vingtaine de minutes seulement, ce fut le seul contretemps du voyage. Le septième jour, nous étions dans le golfe Saint-Lau-

UNE OEUVRE POSTSCOLAIRE PAR EXCELLENCE

L.A.C.J.C. répond amplement aux besoins des jeunes au sortir du collège — Rapport de M. Hector Lalonde au congrès de l'Union régionale de Montréal

L'Association existe alors que l'école est terminée. Elle vient après le stage scolaire. Et si elle est œuvre scolaire c'est pour durer ensuite et remplir sa vraie mission d'œuvre post-scolaire. Si elle ne devait pas durer après, je ne verrais pas la raison d'être de nos cercles dans les écoles, les collèges et les universités. Notre œuvre tend à l'apostolat laïque et à l'action nationale. Le jeune homme sous la contrainte des disciplines scolaires ne peut exercer cet apostolat. Le milieu n'y prête d'ailleurs pas. Et ce serait compromettre sa formation que de se lancer immédiatement dans l'action alors que tous les soucis doivent porter vers la formation première. A l'école le jeune homme ne fait que se préparer. L'action qu'il pourrait d'ailleurs exercer à ce moment-là risquerait de n'être pas efficace. Et il a tout intérêt à attendre. L'A.C.J.C. est justement l'œuvre qui fait le lien entre l'école et la vie. C'est des sociétés que l'Association veut préparer; les jeunes gens le deviendront quand ils ne seront plus cadets. C'est dans la période qui suit l'intronisation professionnelle que le jeune homme peut accomplir un apostolat sérieux.

L'œuvre il est vrai a commencé dans le milieu scolaire, dans les collèges. Mais avec quel dessein. Déjà dans le programme des jeunes A. C. on retracait cette préoccupation du futur. Ce désir de l'action future, une fois dans le monde, c'est pas tant l'apostolat au collège que la grande action de demain qui les préoccupe. Et de fait l'œuvre est devenue surtout post-scolaire. Le cercle s'établit avec succès dans la paroisse. Il devait en être ainsi. Notre œuvre possède, il me semble sous les caractères d'un œuvre post-scolaire; elle est d'abord une merveilleuse transition entre l'école et la vie scolaire.

Oeuvre de transition

Notre association est d'abord une œuvre de transition. Elle prend ses membres alors qu'ils sont encore en plein milieu scolaire. A l'avance elle les prépare à la vie de demain. Elle leur montre les problèmes qu'ils devront solutionner une fois dans la vie. Son programme est pour la vie pratique. Dès l'école elle veut qu'ils prennent conscience du rôle qu'ils devront jouer dans l'avenir. Elle place ses membres en face des sublimes réalités comme la religion et la patrie. En soldats ses membres devront combattre pour ces deux causes sacrées.

Dans le milieu des cercles d'étude le jeune homme reçoit un accueil sympathique. On est empressé de recevoir un nouveau membre à la sortie de l'école. Il a les facultés jeunes, l'habitude du travail, le feu de l'enthousiasme. Ses énergies peuvent aider le groupe. Par ailleurs ce jeune homme prendra une direction. Pourquoi ne pas lui donner celle des œuvres sérieuses? Il faut qu'il ait la facilité des progrès supérieurs. Soit de son âme, culture de son esprit, pratique de la générosité chrétienne, tels sont les moyens que le jeune homme trouvera au sein du cercle pour se grandir constamment.

Déposé dans ce milieu d'édification, le jeune homme sera à l'abri des désordres si funestes aux imprudents et à l'inexpérience. Et ses compagnons plus âgés mettront à son profit les leçons de leur vie, un peu plus longue que la sienne. De la sorte il lui sera évité bien des mésaventures et surtout beaucoup de surprises. On le verra contre les découragements qui paralysent et qui inspirent les plus malheureuses résolutions. Les plus vieux du cercle par instinct feront au profit de leurs collègues cadets les distinctions de l'expérience entre la théorie de principes et la pratique de la vie. Ils habitueront ces jeunes nouveaux aux distances qui séparent ce que l'on dit de ce que l'on fait. Et le jeune homme initié ainsi à sa nouvelle vie comprendra que la médaille dont on lui a tant détaillé l'effigie avait un revers. Sa vie n'en sera pas changée, mais il en connaîtra les ombres et ce lui sera salutaire.

C'est la transition du collège à la vie. L'A. C. J. C. y contribue en fournissant le milieu convenable: le groupe de jeunes gens préoccupés d'un même idéal sous la bienveillante direction de l'Eglise. Elle leur fait et mieux. Elle donne à ce jeune homme nouvellement lancé les moyens de continuer son instruction et son éducation. L'A. C. J. C. continue l'œuvre de l'école. Elle paracheve le triple développement du jeune homme.

Oeuvre de développement

L'association comporte des avantages, mais ne va pas sans une certaine abnégation. Pour s'associer il faut s'entendre, s'unir et coopérer à une même tâche. Unis dans les idées, dans les sentiments et par les volontés. Chez les membres d'un même groupe, l'unité absolue d'idée absolue n'est pas possible ni souhaitable. Sans la diversité il n'y a pas d'intérêt soutenu. Et quand rien ne change, rien ne se renouvelle. L'unité absolue des idées serait la stagnation intellectuelle.

Il est toutefois nécessaire qu'une certaine unité de pensée existe pour que le phénomène association soit possible. Il en coûte des sa-

rent, voici la Pointe-au-Père, puis Québec, et le fleuve majestueux et enfin Montréal où nous arrivons le 17 au soir, jour de la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Du 17 mai au 11 juillet, mes deux compagnons ont l'avantage et le bonheur de visiter un peu la belle province de Québec, pour moi, tout mon temps se passe en courses à droite et à gauche dans l'intérêt des missions. J'ai rencontré bien des cœurs amis, auxquels je dis de nouveau toute ma reconnaissance: que Dieu les bénisse!

Les concerts

PAUL DUFALT

On se plaint à répéter que les artistes canadiens ne reçoivent pas à Montréal tout l'encouragement qu'on devrait leur donner. Mais pour une fois le vieil adage que personne n'est prophète en son pays s'est trouvé en défaut. Dimanche, l'Orphée était à peu près rempli d'amateurs de musique qui s'y étaient donné rendez-vous pour entendre un de nos bons artistes, M. Paul Dufault.

Son programme était agencé de manière à faire valoir les qualités du chanteur. Il composait en grande partie d'œuvres françaises, il comprenait en outre des lieder de Brahms et de Sinding, une ariette de Salvo Rosa et des mélodies anglaises. Les compositeurs canadiens étaient représentés par une charmante mélodie d'Omer Létourneau: les Papillons.

Monsieur Dufault a prouvé que le genre sévère lui était aussi facile que le léger par son interprétation de La Procession de Franck, les Dernières Volontés de Gounod ou l'air de l'Enfant prodige de Sullivan.

Mais là où il excelle particulièrement, c'est dans la chanson ancienne, comme celles de Weckerlin, Quand on aime de Rosa ou encore les vieilles chansons anglaises.

Paul Dufault souligne le sens des œuvres qu'il chante par des gestes qui leur donnent une couleur lyrique. Le lied et la mélodie de con-

cert se passent assez facilement de cette expression extérieure; mais elle trouve son emploi dans la chanson dont M. Dufault nous a donné quelques exemples.

M. Deslauriers a joué des œuvres pour violon assez quelconques, à part la Berceuse de Fauré, avec une bonne technique et un joli son, mais d'un archet un peu mou. Les accompagnements étaient joués par M. Alfred Carrier d'une façon remarquable.

Romain-Octave PELLETIER

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la semaine du 9 nov. I.—Cours régulier: 7.30 et 8.30 p.m. Lundi: Congé, actions de grâces. Mardi: Histoire, prof. Forest. Aristote II. Ontologie, prof. Gauthier. Mercredi: Cosmologie, prof. Lamarche. Dynamisme, Ontologie, prof. Gauthier. Jeudi: Bonté. II.—Cours spécial: 8.30 et 9.30 a.m. Samedi: Logique, prof. Pineault. Syllogisme II, Ontologie, prof. Gauthier. Essence—Existence.

Vient de paraître

Monsieur Harry Bernard, l'auteur avantagément connu de L'HOMME TOMBÉ, vient de publier un nouveau volume qui a pour titre: LA TERRE VIVANTE, roman canadien.

75c au comptoir ou 85c par la poste. S'adresser au Service de Librairie du Devoir, 336 Notre-Dame est, Montréal.

Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de matres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

336-340, Notre-Dame-est - Main 7460

Le "Devoir" n'appartient à aucun parti. Il n'a d'intérêt à vous vanter ni l'un ni l'autre.

Radios Complets Grátis

Le DEVOIR offre à ses lecteurs

UN RADIO COMPLET GRATUITEMENT

comprenant un appareil à galène parfait, un écouteur à deux oreilles et 20 pieds de fil.

Pour recevoir ce radio gratuitement, il suffit d'obtenir:

4 nouveaux abonnements d'un an au "DEVOIR", à \$6.00 chacun ou 8 nouveaux abonnements de 6 mois à \$3.00 chacun. (Ces prix valent pour la campagne seulement.) A Montréal, nous vendons des carnets de coupons d'une valeur de \$1.50 bons pour 2 mois d'abonnement et échangeables chez nos dépositaires. L'achat de 18 carnets à \$1.50 donne droit à un RADIO gratis.

Ces abonnements sont payables d'avance au DEVOIR.

Autre aubaine

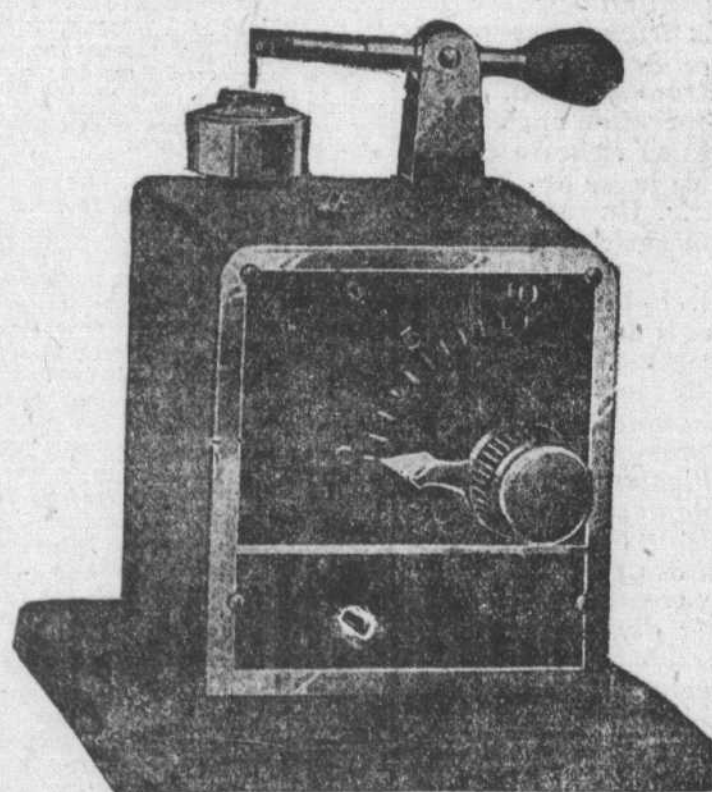
On peut aussi se procurer le Radio complet du DEVOIR en versant le prix dérisoire de

\$4.50

(plus 20 sous pour les frais de port)

avec 3 coupons numérotés consécutivement à découper dans le DEVOIR.

Les commandes par la poste devront être accompagnées d'un mandat-poste ou d'un chèque accepté et au pair.



Il est petit... mais il y en a dedans.

Description de l'appareil

- L'appareil, disposé dans une boîte métallique, est très solide tout en étant minuscule. Il capte les émissions dans un rayon de 25 milles au moins.
- Sa toilette plaît à l'œil: la boîte est peinte en vert tacheté et les pièces externes sont finies nickel et métal blanc.
- Tous les fils qui font l'âme du radio sont hermétiquement renfermés à l'abri des mains inexpertes: un enfant peut le manipuler sans risque.
- Des instructions accompagnent chaque radio.

Adresser **Le DEVOIR-RADIO**
336, Notre-Dame Est, Montréal

VOUS AVEZ LE CHOIX \$24.00 d'abonnements ou \$4.50 ET LE RADIO EST VOTRE

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINT-CATHERINE EST

Demain: MARDI, 10 novembre 1925.
Saint André, confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 45.
Coucher du soleil, 4 h. 30.
Lever de la lune, 8 h. 04.
Coucher de la lune, 2 h. 11.

Dernier quart, le 8 à 10 h. 13 m. du matin.
Nouvelle lune, le 16 à 1 h. 55 du matin.
Premier quartier, le 22 à 9 h. 11 du soir.
Pleine lune, le 29 à 3 h. 11 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET FROID.
MAXIMUM ET MINIMUM
Maximum aujourd'hui 50.
Même date l'an dernier 60.
Minimum aujourd'hui 40.
Même date l'an dernier 32.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.10. 11 heures a.m. 30.09.
MIDI 30.08.

LE CONGRÈS D'AUTOMNE DE L'UNION RÉGIONALE DE L'A.C.J.C.

La jeunesse catholique de Montréal tient dimanche deux séances d'étude, l'une sur la solidarité et l'autre sur l'œuvre post-scolaire de l'A. C. J. C.

L'Union régionale de Montréal de l'A.C.J.C. a tenu son congrès d'automne, dimanche, sous les auspices du cercle Dollier-de-Casson, dans la salle de l'école Montcalm. Deux séances d'étude ont occupé les congressistes, venus au nombre de trois à quatre cents des trente-cinq cercles de la région de Montréal; la première, dans la matinée, a porté sur la solidarité, et l'autre, l'après-midi, sur l'œuvre post-scolaire de l'A.C.J.C. œuvre post-scolaire par excellence.

M. Donat Durand, du cercle St-Henri, a traité le premier sujet, et M. Hector Lalonde, du cercle de St-Jacques, le second. Les deux rapports comportaient chacun des leçons pratiques dont les membres et les cercles vont faire leur profit.

Le congrès a entendu le R. P. Edgar Colclough, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., donner ses impressions de voyage à Rome, alors qu'il a représenté avec MM. Jean Guérin et Alphonse de la Rochelle, la jeunesse catholique canadienne, au Congrès International de la jeunesse catholique à Rome tenu en septembre. Le R. Père a fait part aux congressistes du message du Pape aux jeunes du Canada français, message d'admiration pour l'organisation de l'A.C.J.C. et d'encouragement pour le maintien de l'œuvre. Le Saint-Père a donné comme mot d'ordre à la jeunesse catholique du monde: Soyez unis!

M. l'abbé Aimé Boileau, aumônier des Syndicats catholiques et nationaux, et M. l'abbé Olivier Maurault, aumônier du cercle Dollier-de-Casson, ont clôturé les deux séances par des paroles réconfortantes. On a remarqué la présence d'anciens, comme M. l'abbé Henri Bernard, un des fondateurs de l'A.C.J.C., et M. Guy Vanier, ancien président général.

PREMIÈRE SÉANCE D'ÉTUDE

Le congrès a débuté par une messe célébrée à huit heures du matin par l'aumônier général, le R. P. Colclough, en l'église Saint-Jacques; plus de deux cents délégués des cercles de Montréal y assistaient et tous ont reçu la communion en commun.

Après le déjeuner, M. Paul Mailheux, président de l'Union régionale de Montréal, a ouvert la première séance d'étude, à dix heures, à l'école Montcalm. M. Paul-Emile Courtois, secrétaire, a donné lecture de son rapport sur les activités de la région, puis a fait l'appel des cercles.

Puis, M. Donat Durand, rapporteur, a exposé le dernier sujet d'étude: la solidarité.

Le rapporteur définit la solidarité, un besoin inné de se lier à d'autres afin de partager des responsabilités communes, et il applique ce principe au Canada français en général, puis dans la paroisse et enfin dans l'A.C.J.C.

Au Canada français, nous devons être solidaires dans le commerce, dans l'industrie, dans la littérature, dans les sciences et les arts; autant de domaines où les nôtres excellent et méritent un plus grand encouragement. Il faut aussi créer la solidarité entre les sociétés nationales afin d'éviter des froissements, des jalousies, pour qu'elles travaillent toutes de concert à la réalisation du même idéal.

La solidarité s'impose également dans la paroisse, entre le pasteur et ses ouailles, entre les congrégations paroissiales. Un comité paroissial serait l'organisme qui fera l'unité et l'entente et éloignera les conflits d'autorité, les jalousies et les discordes.

Enfin, dans l'A. C. J. C., la solidarité est indispensable à l'obtention de son objet. Il faut la maintenir entre les comités central et régionaux et les cercles, et entre les membres soit d'une même région, soit d'un même cercle.

M. Durand a ouvert aux congressistes des aperçus nouveaux sur la question, et a suscité leur intérêt au point qu'il a dû répondre à un feu roulant de questions, qui ont

provoqué une discussion animée et profitable.

A la fin de la séance, M. Jean-Marie Gauvreau, représentant du comité central, a donné les mots d'ordre des chefs de l'A. C. J. C.: travail et constance dans l'effort.

DEUXIÈME SÉANCE D'ÉTUDE

A deux heures, le congrès a repris ses séances après le repas du midi. M. Evariste Forest, vice-président de l'Union régionale, a présidé.

M. Hector Lalonde a présenté son rapport sur l'A. C. J. C. œuvre post-scolaire par excellence. (Nous en donnons la partie principale dans une autre page.)

La fonction de l'œuvre post-scolaire, a-t-il exposé, est de continuer le triple développement moral, intellectuel et physique de ses adeptes, des jeunes gens qu'elle atteint. « Pour bien préparer le jeune homme à sa nouvelle vie, il faut lui donner une formation morale sur-out. Donner à sa volonté naissante la vigueur qui lui manque. Inspirer à ce jeune cœur des ambitions généreuses. Orienter sa jeune ardeur vers des cimes de salut. Voilà comment l'œuvre post-scolaire continuera la formation morale du jeune homme. La tâche post-scolaire ne s'arrête pas ici; il faudra également poursuivre le développement intellectuel de ce jeune homme. L'œuvre lui fournira le milieu propice au travail de l'esprit. Des compagnons qui acceptent le travail intellectuel. Des amis qui le pratiquent et qui l'aident. Les directeurs-dévoient être des hommes qui s'intéressent à cette culture intellectuelle, des hommes capables de diriger les travaux des débutants. Le jeune homme a besoin de directives et il s'inspire après les encouragements. Il faudra l'aider, l'encourager dans ses travaux. Le stimuler même. Le choix des lectures est souvent embarrassant.

Lire, méditer sur ses lectures, écrire ses pensées en un ordre logique, convenable, voilà tout autant de tâches qui nécessitent l'appui de sages conseillers expérimentés. L'œuvre post-scolaire en fournissant le milieu propice, les instruments de travail et la direction contribuera ainsi au développement intellectuel.

Pour ne pas laisser le triptyque incomplet, il faut également mentionner l'aspect physique de la culture post-scolaire. Sans donner à ce développement physique une importance qu'il n'a pas, il ne faut pas le négliger cependant. En aucune façon une œuvre doit-elle nuire à la santé de ses adeptes. Le bien-être physique est trop favorable pour qu'on puisse le compromettre par d'inutiles imprudences. Et les œuvres post-scolaires qui s'occupent de cette culture physique méritent d'être encouragées.

Voilà donc, selon nous, la mission de ces œuvres qui reçoivent le jeune homme alors qu'il vient de quitter le milieu scolaire. Pour nous résumer. Initier le jeune homme à la vie pratique en lui ménageant une transition graduée de l'école au monde et continuer le triple développement de sa personnalité, c'est toute la tâche de ces œuvres post-scolaires.

Ces œuvres post-scolaires sont nécessaires après les différents stades de l'enseignement. Que ce soit un primaire ou un élève des écoles supérieures, toujours il a une initiation à subir et une formation à compléter. Et les mêmes difficultés existent à tous les âges et se compliquent en vieillissant.

Chez nous, il y a peu d'œuvres post-scolaires. La plupart végètent ou ne réalisent pas le vrai type de l'œuvre post-scolaire. Il est juste de dire que nous ne paraissons pas nous intéresser à ce genre d'œuvres. Les quelques-unes que nous avons sont presque toutes incomplètes.

Nos associations religieuses n'ont pas l'emprise voulue pour remplir la fonction d'association d'œuvre post-scolaire. Les cercles paroissiaux, à cause de leur caractère exclusivement récréatif, n'ont pas le sérieux voulu pour faire œuvre de formation. Les patronages sont admirables mais ils ne s'adressent qu'à un âge et sont bien limités dans leurs ressources. Quant aux "Amicales" et autres associations du même genre, on peut dire qu'elles n'exercent aucune influence sur leurs membres parce que trop rare dans leurs prises de contact.

Peut-être y a-t-il d'autres associations qui feraient office d'œuvre post-scolaire et que j'ignore? Et M. Lalonde répond à sa question: "Les circonstances m'ont permis de prendre contact avec une association qui possède bien les caractères de l'œuvre post-scolaire. L'A. C. J. C. paraît être une œuvre post-scolaire par excellence."

Le sujet a soulevé une intéressante discussion que le président a dû forcément clore, faute de temps, en invitant M. l'abbé J.-N. Dupuis, président d'honneur de la séance, à tirer les conclusions.

Le congrès a pris fin après les allocutions d'usage des représentants du comité central et des unions-œuvres de Québec, d'Ottawa, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Conférence sur Botrel

C'est ce soir que M. l'abbé Louis Bouthier, P. S. S., donnera sa conférence sur Théodore Botrel, à 8 h. 30, dans la grande salle du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, 352, rue Sherbrooke est.

M. ERNEST LAPOINTE SÉRA-T-IL LE CHEF LIBÉRAL À LA PROCHAINE SESSION?

M. King ne posera probablement pas sa candidature avant la réunion des Chambres — Seule l'élection dans Bagot aura lieu — Un parlement sans premier ministre?

Le ministre de la justice ferait mieux la cour aux progressistes — Très populaire parmi les députés de l'Ouest

Ottawa, 5 (D.N.C.) — Le premier ministre King a publié hier soir un communiqué disant qu'aucune élection partielle ne sera tenue avant la convocation du parlement. Il veut que les représentants du peuple aux Communes puissent définir la position des partis, quant à la majorité numérique de l'un des deux groupes. La seule élection partielle qu'il laisse entrevoir d'ici là est une élection dans la division de Bagot dont le siège est devenu vacant, la semaine dernière, à la suite de la mort du député de cette division, M. Marcell.

M. KING N'Y SÉRA PAS?

Ottawa, 9 (D.N.C.) — C'est un parlement sans premier ministre qui s'ouvrira le 10 décembre prochain si l'on en croit la déclaration de M. King lui-même et des nouvelles officielles qui circulent dans les cercles parlementaires. M. Mackenzie King ne se présentera, en effet, dans aucun comté tant que le gouvernement n'aura pas reçu un vote de confiance et que les choses ne se seront pas définitivement éclaircies.

Cela veut dire tout d'abord qu'un autre ministre devra se mettre à la tête des troupes libérales, dès le début de la session. On croit que ce sera M. Ernest Lapointe, mieux qualifié pour cette tâche qu'aucun de ses collègues et qui possède la confiance des progressistes.

On se demande ensuite pendant combien de temps une homme peut rester premier ministre sans être lui-même député.

même député. Le délai ne peut naturellement se prolonger indéfiniment et M. Mackenzie King aura à se faire élire très tôt s'il reste chef de son parti.

DEUX EXPLICATIONS

On ne trouve que deux explications à cette attitude étrange du premier ministre: ou il a voulu attendre pour se présenter, que son gouvernement soit solidement établi, ou bien il prépare les voies à son successeur qui serait M. Dunning ou M. Ernest Lapointe, ou bien il ne se reconnaît pas l'autorité suffisante pour ouvrir un comté tant que le gouvernement dont il est le chef n'aura pas reçu l'assentiment de la Chambre. On étudie attentivement le problème sous toutes ses faces, mais en même temps on reconnaît que M. Ernest Lapointe aura plus de facilité à rallier les progressistes que M. King et c'est une des raisons pour lesquelles ce dernier peut se tenir momentanément dans l'ombre. Le ministre de la justice a toujours joui d'une grande popularité auprès des députés de l'Ouest, il a toujours possédé leur confiance, il les a toujours laissés persuadés de sa sincérité. Alors on tentera peut-être de laisser pendant un temps les progressistes en tête à tête avec M. Lapointe pour préparer la collaboration parlementaire

et mettre les choses en train. On se pose aussi la question de savoir si un premier ministre battu dans son comté peut rester premier ministre une fois la session ouverte, lorsqu'il n'a pas encore pris les moyens d'ouvrir un comté et de se porter candidat quelque part.

LES "BLEUS" TIENDRONT LES PREMIERS

D'ailleurs, ce sont les conservateurs qui auront l'initiative de poser la question de non-confiance et ils peuvent faire attendre le gouvernement longtemps s'ils voient l'occasion de nuire au premier ministre.

Ils peuvent laisser élire le président à l'unanimité, laisser adopter l'adresse à l'unanimité et ainsi de suite.

La situation devient d'autant plus complexe que l'on ignore vraiment si le parlement pourra se réunir le 10 décembre prochain.

D'ailleurs, si la session est courte et si le premier ministre ne se présente pas dans Bagot, ce qui paraît entendu hier soir, M. Mackenzie King ne pourra prendre part à la prochaine session et il sera absent tout le temps.

On se demande si le gouverneur général n'aurait pas mis son veto sur toute élection partielle à l'exception de celle de Bagot et l'on fait les suppositions les plus diverses et les plus variées.

Incendies sur deux navires

Un incendie a éclaté sur le *Canadian Aviator*, samedi après-midi. Le feu avait brûlé plusieurs sacs de sucre. Les pompiers ont éteint rapidement les flammes. Les dommages ne sont pas considérables.

Un incendie a éclaté hier dans les tapis du *Balsford*, pendant que le navire était fumigé. Les flammes ont été éteintes immédiatement.

Trouvé mort

William Boyes, 50 ans, 169, 34ème avenue Lachine, a été trouvé mort au volant de son auto, samedi soir, rue Sherbrooke entre les rues Elm et Wood. L'auto était stoppée près du trottoir. Boyes paraît avoir succombé à une syncope.

Fracture du crâne

Mme Marie Tellier, 68 ans, 155, rue de Courcelles, a succombé hier soir à l'hôtel-Dieu, à une fracture du crâne. Elle avait été frappée par un automobile le 25 octobre dernier, rue Notre-Dame, en face du parc Georges-Etienne Cartier, à Saint-Henri.

Violent incendie à Beauce-Jonction

Québec, 9 (S.P.C.) — Un incendie dont on ignore la cause a fait des dégâts estimés à \$75,000 à Beauce-Jonction hier. Deux hôtels et un restaurant ont été détruits. L'hôtel Commercial, le Manoir Bilocheau et le restaurant Tardif ont été la proie des flammes.

Mouvement des navires

Le *Montclare*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Montréal vendredi soir. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le *Minnedosa*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Montréal samedi. Ce paquebot vient d'Anvers, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le *Marburn*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Montréal samedi. Ce paquebot vient de Glasgow et de Belfast.

Le *Regina*, de la compagnie White Star-Dominion, doit arriver à Montréal dimanche. Ce paquebot vient de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

Le *Letitia*, de la compagnie Anchor-Donaldson, doit arriver à Montréal dimanche. Ce paquebot vient de Glasgow, de Moville et de Liverpool.

L'*Ausonia*, de la compagnie Cunard, doit arriver à Montréal lundi prochain. Ce paquebot vient de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

L'*Ascania*, de la compagnie Cunard, a appareillé à Montréal samedi et s'est mis en route pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

Le *Doric*, de la compagnie White Star-Dominion, a appareillé à Montréal samedi et s'est mis en route pour Liverpool.

Détectives et reporters

Québec, 9. — L'assistant procureur général, M. Charles Lantôt, a donné ordre aux détectives provinciaux de ne rien déclarer aux reporters à moins d'ordres explicites. Tout violation de cette règle entraînera l'expulsion immédiate.

Cause de M. Dandurand

SUR LE PACTE DE GENEVE

M. le sénateur Raoul Dandurand, parait hier soir devant une foule considérable, au *People's Forum*, a apporté les principaux arguments pour prouver que l'esprit du pacte de Genève n'est pas mort mais qu'il est plus vivant que jamais dans les ententes de Locarno.

Après que l'on eut considéré le pacte de Genève comme enterré définitivement, à la suite du refus de la Grande-Bretagne et des Dominions de le ratifier, il est advenu que l'esprit de ce pacte a dominé toutes les délibérations de la Sixième assemblée de la S. D. N. que M. Dandurand lui-même a présidée. Cette assemblée en a même ratifié le principe parce qu'il est logique, humain et juste tout comme parce qu'il est d'application facile puisqu'il définit facilement l'agresseur. On l'a aussi ratifié parce que c'est le seul instrument qui donne une certaine garantie de sécurité aux faibles nations d'Europe en face de leurs voisins plus vigoureux.

M. Dandurand dit que le protocole est un document admirable qui, ajouté au pacte de la S. D. N., forme un tout parfait. M. Dandurand reconnaît qu'il peut encore être modifié avantageusement, mais il restera toujours la principale base de paix parce qu'il représente le principe même de l'arbitrage obligatoire.

M. Dandurand a ensuite donné un aperçu de l'attitude de la Grande-Bretagne et de celle de la France en résumant les discours de M. Chamberlain et de M. Boncour, discours qui furent suivis par un troisième de M. Bénès, de la Tchécoslovaquie, lequel s'était chargé de réconcilier les deux thèses. Ce dernier, pour sa part, n'est pas opposé à la politique réaliste de la Grande-Bretagne, mais il croit que l'évolution sera lente si on s'en tient aux ententes régionales. D'ailleurs, la nature même de la S. D. N. est de considérer plutôt les mesures d'application générale à cause de son universalité. L'Espagne est ensuite venue affirmer qu'elle considère avantageusement les traités d'arbitrage et de sécurité mutuelle parce qu'ils sont conformes à l'esprit du pacte tout comme ils sont en harmonie avec les principes posés dans le protocole de Genève.

C'est alors que M. Dandurand déclare que l'esprit du pacte est encore bien vivant et qu'il sera plus en plus développé à mesure qu'augmenteront les sentiments de sécurité générale et que diminueront les risques d'intervention. D'autre part, M. Dandurand croit qu'il sera toujours possible d'en revenir à l'étude du protocole, lors d'une autre assemblée de la S. D. N. si les ententes régionales prouvent qu'elles ne sont pas aussi efficaces qu'on l'avait d'abord cru.

Parlant de l'Assemblée elle-même, M. Dandurand dit qu'elle aura développé la conscience du monde parce qu'elle aura permis à toutes les voix de se faire entendre par tout le monde.

En se développant ainsi, cette conscience mondiale imposera ses jugements souverains et l'humanité se dirigera alors dans la bonne voie. Une telle évolution peut être lente, elle peut avoir des hauts et des bas mais le monde est vieux et il est habitué à une telle lenteur apparente.

M. Dandurand a ensuite rappelé le mot de sir Edward Grey, qui disait que la guerre de 1914 n'aurait

Une ligue catholique

S. G. MGR GAUTHIER FELICITE LA CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE

Le quatrième congrès annuel de la *Catholic Women's League*, section de Montréal, s'est tenu samedi dernier au Windsor. S. G. Mgr Gauthier, administrateur apostolique du diocèse, a marqué par son assistance à la séance du soir comment il appréciait les services rendus par la société.

Sa Grandeur a rappelé les origines de la société qui fut fondée en 1910, lors du congrès eucharistique de Montréal. Monseigneur Gauthier, invoquant la devise de la société "être utile", déclara que ses membres s'étaient rendus utiles conformément à la doctrine catholique, et qu'elles avaient basé toutes leurs activités sur des principes de foi et de morale. Dans toutes les parties du pays, dit-il, la *Catholic Women's League* a pris un vif intérêt aux grandes questions actuelles, telles le divorce, les modes indécentes et la littérature obscène. Monseigneur se réjouit de l'adoption d'une résolution au congrès de la société à Hamilton, condamnant le contrôle de la naissance, une immoralité qui avait été vigoureusement dénoncée par le congrès international des sociétés de femmes catholiques à Rome.

Sa Grandeur, après avoir rappelé les œuvres de charité de la société et les secours rendus aux immigrants, nota que l'immigration ne présente pas seulement des difficultés économiques, mais pose aussi un problème moral. On ne doit pas seulement fournir du travail aux immigrants, dit-il, il faut aussi mettre à leur portée toute l'aide spirituelle et morale dont ils ont besoin. Mgr Gauthier annonce, en terminant, comme preuve de son appréciation des services rendus par l'œuvre, une souscription personnelle de \$200.

Les séances du jour ont été employées à la présentation des rapports relatant les activités de la société.

Grosse consignment d'or

Deux paquebots sont arrivés samedi soir. Ce sont le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, et l'*Aurania*, de la compagnie Cunard. Le *Montcalm* amène pour près de trois millions d'or en espèces, destiné à une banque canadienne, croit-on. Au cours de la traversée, le *Montcalm* a stoppé pendant une heure et demie afin de permettre au docteur A.-E. Ross, de Montréal, qu'assistait le chirurgien du bord, de mener à bien une opération dans un cas aigu d'appendicite.

Trop peu d'eau

A cause du bas niveau de l'eau du chenal, le cargo *New Georgia*, qui est arrivé ici à la fin de la semaine dernière, avec huit mille cinq cents tonnes de minerais de manganèse, a dû laisser aux Trois-Rivières trois cents tonnes de sa cargaison.

pas eu lieu s'il y avait alors eu une Société des nations. Pour sa part, M. le sénateur ne voit aucune organisation qui puisse être substituée à la S. D. N. Il a terminé en rappelant ses remarques faites lors de la réunion de clôture de la dernière assemblée.

Il n'y a pas de temps à perdre

La représentation va commencer — Dès maintenant commence le prologue — N'en perdez rien — Lisez le Devoir

Dans un mois la session, un mois tout juste. Ce sera l'une des plus intéressantes de notre histoire depuis la Confédération. Les citoyens de Montréal, de Saint-Lambert et de Longueuil, à raison du tarif postal, ne peuvent profiter de notre offre d'abonnement à un dollar et demi retienent leur numéro chez le dépositaire. Nous avons reçu plusieurs avis d'augmentation dans la seule après-midi de samedi. Les autres ont cette chance de pouvoir bénéficier de cet abonnement de propagande à bon marché. Qu'ils ne laissent pas passer! Ils trouveront dans le DEVOIR un journal intéressant assurément, mais surtout un journal d'une parfaite indépendance, où de temps à autre notre directeur, qui sera l'une des plus puissantes personnalités de la nouvelle Chambre des communes, fera part de son sentiment sur la situation politique, comme il l'a fait samedi dernier.

Pendant ces quatre mois à venir, nous aurons les développements nouveaux d'une crise politique de première grandeur, des élections partielles, les débuts de la session fédérale, ouverte dans des conditions uniques, et ceux de la session provinciale.

Donc, pour \$1.50, on obtient un abonnement au DEVOIR pour une période de quatre mois, STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

CETTE OFFRE NE VAUT QUE POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT, à l'exclusion de l'île de Montréal, de Saint-Lambert et Longueuil. Elle ne vaut pas pour les États-Unis et l'étranger.

Adresser ces abonnements au DEVOIR, case postale 4020, Montréal, avec remise complète, par chèque ou mandat.

N. B. — A tous ceux qui mettront à profit ces conditions exceptionnelles d'abonnement, nous offrons une prime qui sera à coup sûr très agréable.

Il faut lire

LE DEVOIR

pour être renseigné au jour le jour sur la crise politique. Abonnement spécial de ce jour au 1er mars 1926

\$1.50

Dans toute la province, sauf l'île de Montréal, Longueuil et St-Lambert

(Strictement payable d'avance)

Profitez de l'abaissement pour vous abonner et pour abonner vos amis.

C'est le moment où, plus que jamais, le DEVOIR, journal libre de toute attitude politique et en relation directe avec le député de la région, l'une des plus puissantes personnalités de la politique canadienne, sera d'une lecture profitable et attachante.

Tout abonné recevra un cadeau qui lui fera sûrement plaisir.

Adresser chèque au pair et accepté ou mandat-poste.

Abonnements — Le DEVOIR Boite postale 4020—Montréal

L'Union des cultivateurs

(Suite de la dernière page)

pecter les autres. Surtout il faut se rappeler que celui que vous avez choisi comme votre chef est un cultivateur comme vous, votre égal, votre frère, qui, en mettant au service de la classe agricole son énergie et son pauvre talent, entend servir les intérêts de ses frères, les quels sont ses intérêts. J'ai donc le droit de vous dire: faites votre part. Faisons-la tous généreusement. L'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec ne peut vivre que par nous, les cultivateurs, et elle doit vivre pour nous. Nous en avons besoin et si nous le voulons elle vivra en dépit des attaques insidieuses et sournieuses dont elle ne peut manquer d'être l'objet.

Fondation de cercles

Le 19 octobre, les cultivateurs de Saint-Edmond de Coaticook, comté de Stanstead, fondaient le premier cercle de l'U. C. C. de Québec. Le secrétaire du cercle faisait au bureau central le rapport suivant:

"Les cultivateurs de Saint-Edmond de Coaticook, comté de Stanstead, ont fondé, dimanche le 19 octobre, leur cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec. Les cultivateurs de Coaticook s'étaient fait représenter au Congrès de Québec par cinq délégués: MM. Davignon, Marcoux, Routhier, Jubinville et l'abbé Albert Gravel, vicaire à la paroisse de Saint-Edmond. Les deux délégués de la paroisse de Saint-Marc, MM. Sévigny et Boivin, firent le voyage avec les délégués de Saint-Edmond. Il faut dire que MM. les abbés J.-E. Simard et J.-R. Bonin avaient, à différentes reprises, parlé du Congrès de Québec, organisé par et pour les cultivateurs sans aucun but politique. Les faits ont confirmé ces avancées et les délégués sont revenus, comme tant d'autres, pleins d'enthousiasme pour la cause agricole qui est la leur.

De nouveau, M. le curé J.-E. Simard, curé de Saint-Jérôme, sur demande des délégués de la paroisse parla de la récente fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs. Il en expliqua le but et en traça les grandes lignes d'après la constitution élaborée à Québec.

Une assemblée fut convoquée dans la salle de Barford le dimanche 19 octobre. Sur proposition de M. Albert Marcoux, M. le curé J.-E. Simard présida l'assemblée. Il se dit heureux de pouvoir donner son appui à la cause des cultivateurs depuis si longtemps négligés. Puis il invita l'abbé A. Gravel, qui avait assisté au congrès de Québec, à parler de l'Union Catholique des Cultivateurs. Celui-ci fit un résumé des importantes questions traitées à Québec, situation agricole dans notre province; projet de crédit agricole; colonisation et surtout fondation de l'Union. M. l'abbé Gravel expliqua la constitution de l'Union, article par article son fonctionnement absolument simple et termina par le mot d'ordre lancé par le premier et si digne président, M. Laurent Barré.

Le cercle de Coaticook a été immédiatement fondé avec un noyau de cinquante membres. M. Albert Marcoux fut élu président et M. Georges Jubinville, vice-président. M. l'abbé A. Gravel a accepté temporairement la charge de secrétaire. Les directeurs sont: MM. Jos. Braut, Donat Ruel, Firmin d'Amours, Pamphile Tremblay, Edmour Chagnon.

Les directeurs se mettent immédiatement à l'œuvre pour entrer tous les cultivateurs de Saint-Edmond dans le cercle local. Un autre cercle se formera (probablement) prochainement dans la paroisse de Saint-Marc de Coaticook. Le moteur de l'Union était en marche. Il a fonctionné toute l'année. Son rendement a été constant: six cercles en moyenne par semaine.

Le 3 mai 1925, le président, M. Barré, à la demande des cultivateurs et du bureau central de l'U. C. C. entreprit une campagne de propagande à travers la province. Il parcourut les diocèses de Nicolet, de Chicoutimi, des Trois-Rivières et de Joliette. Il y tint une centaine d'assemblées. M. Barré visita aussi, au cours de l'année, maints autres centres de la province. Il porta la parole dans plusieurs paroisses des comtés de Portneuf, Lotbinière, Saint-Hyacinthe, Missisquoi, Napierville, Rouville et Val-d'Aud.

Au cours du mois de février der-

nier, les statuts de l'Union furent soumis à NN. SS. les évêques pour approbation.

Au début de la session de Québec de 1925, les résolutions du congrès et des cercles qui se rapportaient aux questions provinciales furent adressées à l'honorable Ministre de l'Agriculture.

Le Bureau central adressa à M. Ernest Lapointe, les résolutions qui se rapportaient aux questions fédérales: tarif, transport, etc.

Les cercles de l'U. C. C. au cours de l'année, ont tenu de nombreuses assemblées. Ils ont étudié un grand nombre de sujets et adopté une centaine de résolutions. Ceux-ci demandent que les droits de douane sur les produits agricoles étrangers soient plus élevés; ceux-là que le tarif pour le transport des produits agricoles soit diminué; d'autres que certaines lois, entre autres, la loi de la classification du foin, du paiement du lait suivant sa richesse, de la tuberculose bovine, de la Coopération Fédérée, soient amendées; d'autres que la prime de défrichement soit augmentée; que de plus fortes subventions soient versées aux commissions scolaires, que les municipalités soient déchargées de la taxe de la voirie, qu'un crédit agricole soit établi.

L'U. C. C. a aussi conduit une enquête sur la situation de l'agriculture dans la province de Québec. Le rapport de cette enquête est au programme de cette assemblée.

L'U. C. C., dans le cours de l'année a fait partie de deux commissions d'étude: celle du crédit agricole, proposée par le congrès de Québec et celle de la loi du foin suggérée par le cercle de St-Frém.

Voici le rapport de la première commission:

"La Commission est d'avis: Que le gouvernement provincial devrait aider davantage, si possible, à la diffusion des caisses populaires;

Qu'il devrait rendre obligatoire l'inspection des mêmes caisses par des officiers nommés par les unions régionales.

Il est proposé par M. A.-T. Charbon, appuyé par M. l'abbé J.-R. Trudel, que cette résolution soit adoptée et transmise au gouvernement comme étant le résultat des délibérations de la Commission du Crédit agricole.

Résolution adoptée.

M. Laurent Barré dissident. M. Laurent Barré considère que dans l'état actuel des choses les caisses populaires ne peuvent pas suffire aux besoins des cultivateurs.

Le rapport de la commission du foin sera présenté à cette assemblée.

Au mois d'octobre, 1925, l'exécutif du bureau central délégué M. Oscar Gatteau au congrès des Caisses populaires, à Québec.

M. Gatteau présenta à ce congrès un projet de crédit agricole. Durant l'année, trois unions régionales de comté: Lac St-Jean, Portneuf et Témiscamingue ont été fondées.

L'U. C. C. de Québec, à l'heure présente, compte 229 cercles locaux ou paroissiaux. Le nombre total des membres est de 11,592.

Programme de l'Union des Cultivateurs

Programme de l'Assemblée annuelle, qui s'est ouverte ce matin, à la bibliothèque Saint-Sulpice

L'assemblée annuelle de l'Union catholique des cultivateurs a commencé ce matin, à huit heures et demie, par une messe à Notre-Dame de Lourdes. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Henri Gauthier, curé de la paroisse St-Jacques.

La première séance du congrès a eu lieu ce matin, à dix heures et demie, sous la présidence de M. Laurent Barré, président de l'Union. M. l'abbé A. W. Meunier, aumônier général de l'Union, a prononcé une courte allocution, puis M. Firmin Létourneau a présenté son rapport de secrétaire.

Voici le programme du congrès pour cet après-midi et demain:

2 heures. — Rapport de l'enquête de l'Union sur la situation de l'agriculture dans la province de Québec, par le secrétaire général, M. F. Létourneau.

2 heures 45. — 1o Ce que les cercles de l'U. C. C. et les cultivateurs en général peuvent faire pour rendre l'agriculture plus rémunératrice: Produire ce qui se vend le mieux et ce qui est nécessaire au maintien de la famille et de la ferme, au plus bas coût de production possible: a) traitement du sol; b) rotation; c) amélioration des troupeaux; d) contrôle laitier; e) spécialités. 2o Ce que le gouvernement peut faire pour développer l'agriculture: organiser la diffusion des connaissances agricoles et encourager les initiatives; a) les services du ministère de l'Agriculture; b) le travail des propagandistes agricoles; c) les octrois et les primes; d) les expériences et les concours; e) les fermes de démonstration, par M. Oswald Richer, cultivateur de Saint-Marc, comté de Verchères; discussion; résolutions.

3 heures 45. — Le crédit agricole par M. Oscar Gatteau, cultivateur de Saint-Nazaire d'Acton; discussion; résolutions.

5 heures. — La coopération agricole, par M. Alexis Beauregard, cultivateur de Sainte-Hélène de Bagot; discussion; résolutions.

6 heures 30. — Temps libre; vérification des certificats de chemins de fer.

8 heures. — Discours par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Anged-Gardien de Rouville, président général de l'U. C. C.; par Son Honneur le maire de Montréal, M. Charles Duquette; par M. le chanoine Elzéar Roy, missionnaire agricole et curé de la cathédrale de Rimouski; par M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec; par M. Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; par M. J.-N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs.

MARDI: 9 heures. — La colonisation dans la province de Québec, par M. l'abbé David Jean, ancien missionnaire colonisateur du diocèse de Rimouski, curé de Padoue, Matapédia, aumônier du cercle de l'U. C. C. de cette paroisse; discussion; résolutions.

9 heures 45. — Loi du paiement du lait d'après sa richesse en ma-

tières grasses, par M. C.-E. Noisieux, cultivateur de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; loi de la classification du foin, par M. Laurent Barré; loi des faillites, par M. Jos. Comenau, cultivateur de Henryville; loi de la tuberculose bovine, par M. Albani Nichols, cultivateur de La Présentation; discussion; résolutions.

11 heures. — La voirie, par M. Damien Neveu, cultivateur de St-Ambroise-de-Kildare; discussion; résolutions.

11 heures 30. — Manifestation au monument Dollard, parc Lafontaine, si le temps le permet.

2 heures. — Rapport final du comité des résolutions.

2 heures 30. — Election des membres du bureau central.

3 heures. — Amendements aux statuts de l'Union, adoption des constitutions des Unions régionales de comtés et des insignes de l'Union.

Les membres de l'Union visiteront les entrepôts de la Commission du havre durant leur séjour à Montréal à une heure fixée par l'assemblée.

Au Club Canadien

Comme par les années passées, la fête annuelle aux huitres du club Canadien a remporté un grand succès. Plus d'une centaine de membres s'étaient rendus à la vieille institution de la rue LaGauchetière pour déguster les délicieux mollusques.

M. L.-A. Bédard, président du club, a fait les honneurs du maître de la maison. Parmi les personnes présentes, on remarquait, M. W. Lebel, vice-président, MM. J.-V. Boudrias et J.-Aldéric Ouimet, directeurs, MM. Raoul Bastien, Achille Bergevin, Roméo Bernard, H.-G. Brown, L.-E. Bernard, Jos. Choquette, Victor Doré, J.-P. Dupuis, W.-A. Dansereau, Dr G.-A. Forest, Dr Denis Forest, Léon Gagné, Ludger Gravel, A.-L. Grothé, T.-C. Grothé, L.-Pierre Gravel, J.-A. Lamarche, E. Merriel, A.-C. Miller, J.-P. Paradis, Léonce Plante, Hector Perrier, Charles Robillard, Fernand Rinfret, J.-L.-P. Lacasse C. E. Monty, W. Poissant, Léopold Ferland, Hict Gervais, J.-A. Derouin, juge Amédée Monette, juge Husmer Lancôt, Gérard Lancôt, Eugène Simard, J.-D. Robitaille, Dr Léon Prevost, E.-P. Belair, Ernest Jassin, A.-J. Pinard, Léon Larue et un grand nombre d'autres.

L'orchestre Jean Drouin a exécuté un joli programme musical.

La paix malpropre

(Versailles)
Pour la réconciliation par la vérité, par Alcide Ebray, ancien consul général et ministre-résident de France.

Fort volume de 400 pages, format 9 1/2 x 7. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$2.00 plus 10s. pour frais de port.

L'agneau de 85 livres

A une exposition d'agneaux tenue récemment, qui avait été organisée par un agronome de comté et conduite avec l'assistance de la Division fédérale de l'Industrie Animale dans la province de Québec, sur 250 agneaux, 187 ont été classés dans la première qualité et ont rapporté le prix maximum du jour. Ces agneaux, qui se composaient de brebis et de moutons châtres, pesaient de 70 à 100 livres, en moyenne 85 livres par tête. Les autres animaux étaient petits et non à point; leur poids ne dépassait pas 60 livres par tête et ils se sont vendus de un à deux cents par livre de moins que les premiers.

La première séance du congrès a eu lieu ce matin, à dix heures et demie, sous la présidence de M. Laurent Barré, président de l'Union. M. l'abbé A. W. Meunier, aumônier général de l'Union, a prononcé une courte allocution, puis M. Firmin Létourneau a présenté son rapport de secrétaire.

Voici le programme du congrès pour cet après-midi et demain:

2 heures. — Rapport de l'enquête de l'Union sur la situation de l'agriculture dans la province de Québec, par le secrétaire général, M. F. Létourneau.

2 heures 45. — 1o Ce que les cercles de l'U. C. C. et les cultivateurs en général peuvent faire pour rendre l'agriculture plus rémunératrice: Produire ce qui se vend le mieux et ce qui est nécessaire au maintien de la famille et de la ferme, au plus bas coût de production possible: a) traitement du sol; b) rotation; c) amélioration des troupeaux; d) contrôle laitier; e) spécialités. 2o Ce que le gouvernement peut faire pour développer l'agriculture: organiser la diffusion des connaissances agricoles et encourager les initiatives; a) les services du ministère de l'Agriculture; b) le travail des propagandistes agricoles; c) les octrois et les primes; d) les expériences et les concours; e) les fermes de démonstration, par M. Oswald Richer, cultivateur de Saint-Marc, comté de Verchères; discussion; résolutions.

3 heures 45. — Le crédit agricole par M. Oscar Gatteau, cultivateur de Saint-Nazaire d'Acton; discussion; résolutions.

5 heures. — La coopération agricole, par M. Alexis Beauregard, cultivateur de Sainte-Hélène de Bagot; discussion; résolutions.

6 heures 30. — Temps libre; vérification des certificats de chemins de fer.

8 heures. — Discours par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Anged-Gardien de Rouville, président général de l'U. C. C.; par Son Honneur le maire de Montréal, M. Charles Duquette; par M. le chanoine Elzéar Roy, missionnaire agricole et curé de la cathédrale de Rimouski; par M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec; par M. Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; par M. J.-N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs.

MARDI: 9 heures. — La colonisation dans la province de Québec, par M. l'abbé David Jean, ancien missionnaire colonisateur du diocèse de Rimouski, curé de Padoue, Matapédia, aumônier du cercle de l'U. C. C. de cette paroisse; discussion; résolutions.

9 heures 45. — Loi du paiement du lait d'après sa richesse en ma-

tières grasses, par M. C.-E. Noisieux, cultivateur de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; loi de la classification du foin, par M. Laurent Barré; loi des faillites, par M. Jos. Comenau, cultivateur de Henryville; loi de la tuberculose bovine, par M. Albani Nichols, cultivateur de La Présentation; discussion; résolutions.

11 heures. — La voirie, par M. Damien Neveu, cultivateur de St-Ambroise-de-Kildare; discussion; résolutions.

11 heures 30. — Manifestation au monument Dollard, parc Lafontaine, si le temps le permet.

2 heures. — Rapport final du comité des résolutions.

2 heures 30. — Election des membres du bureau central.

3 heures. — Amendements aux statuts de l'Union, adoption des constitutions des Unions régionales de comtés et des insignes de l'Union.

Les membres de l'Union visiteront les entrepôts de la Commission du havre durant leur séjour à Montréal à une heure fixée par l'assemblée.

La première séance du congrès a eu lieu ce matin, à dix heures et demie, sous la présidence de M. Laurent Barré, président de l'Union. M. l'abbé A. W. Meunier, aumônier général de l'Union, a prononcé une courte allocution, puis M. Firmin Létourneau a présenté son rapport de secrétaire.

Voici le programme du congrès pour cet après-midi et demain:

2 heures. — Rapport de l'enquête de l'Union sur la situation de l'agriculture dans la province de Québec, par le secrétaire général, M. F. Létourneau.

2 heures 45. — 1o Ce que les cercles de l'U. C. C. et les cultivateurs en général peuvent faire pour rendre l'agriculture plus rémunératrice: Produire ce qui se vend le mieux et ce qui est nécessaire au maintien de la famille et de la ferme, au plus bas coût de production possible: a) traitement du sol; b) rotation; c) amélioration des troupeaux; d) contrôle laitier; e) spécialités. 2o Ce que le gouvernement peut faire pour développer l'agriculture: organiser la diffusion des connaissances agricoles et encourager les initiatives; a) les services du ministère de l'Agriculture; b) le travail des propagandistes agricoles; c) les octrois et les primes; d) les expériences et les concours; e) les fermes de démonstration, par M. Oswald Richer, cultivateur de Saint-Marc, comté de Verchères; discussion; résolutions.

3 heures 45. — Le crédit agricole par M. Oscar Gatteau, cultivateur de Saint-Nazaire d'Acton; discussion; résolutions.

5 heures. — La coopération agricole, par M. Alexis Beauregard, cultivateur de Sainte-Hélène de Bagot; discussion; résolutions.

6 heures 30. — Temps libre; vérification des certificats de chemins de fer.

8 heures. — Discours par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Anged-Gardien de Rouville, président général de l'U. C. C.; par Son Honneur le maire de Montréal, M. Charles Duquette; par M. le chanoine Elzéar Roy, missionnaire agricole et curé de la cathédrale de Rimouski; par M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec; par M. Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; par M. J.-N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs.

MARDI: 9 heures. — La colonisation dans la province de Québec, par M. l'abbé David Jean, ancien missionnaire colonisateur du diocèse de Rimouski, curé de Padoue, Matapédia, aumônier du cercle de l'U. C. C. de cette paroisse; discussion; résolutions.

9 heures 45. — Loi du paiement du lait d'après sa richesse en ma-

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — c'était Lafontaine

Arpentage

J.-A.-U. Beaudry, I.C.

Arpentage, brevets d'inventions

58 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Avocats

Tél. Main 4002-4003

Archambault & Marcotte

78 ST-JACQUES, MONTREAL

Joseph Archambault, C.R. M.P. — Emile Marcotte

Avec de la Couronne.

L. L. B.

Avocat

Jean Pautoux, L.L.B.

Rés. 5424, 7ème av.

Tél. Calumet 3589-J

BLAIN & FAUTEUX

AVOCATS

Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228

60 av. St-Jacques, MONTREAL

Avocat

Tél. Bureau: Main 5555

Domicile: Est 9953

Eugène Simard B.A. L.L.L.

IMMEUBLE "SAUVAGE" 92

NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Avocats

Vanier & Vanier

Anatole Vanier

Guy Vanier

Tél. Havre 2541

97 SAINT-JACQUES

Avocat

Main 9959-9971

En face du Palais de Justice

René Théberge

IMMEUBLE "SAUVAGE" 92

NOTRE-DAME EST, suite 81, MONTREAL

Dentiste

Bureau: Upt. 3551

Tél. Rés. West 5178

Dr J.-E. Chalifoux

Extraction sans douleur — Méthodes modernes

149, RUE VINET

Angle SAINT-JACQUES

Dentiste

Téléphone Est 5005M

Dr Ernest Laporte

1725 ST-DENIS

Extraction des dents douloureuses en 5 à 10

minutes absolument sans douleur

Ex-assistent et possesseur des procédés de

Dr J.-N. Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dentiste

Tél. Est 5014-J

Bisdomes 1725 Wolfe

Rues de la Cour Supérieure

Bureau: 15, ST-JACQUES, Chambre 11

Tél. Harbour 1353

MONTREAL

Huissier

Théo. Guy Grothé

Résidence 1725 Wolfe

Tél. Est 5014-J

Huissier de la Cour Supérieure

Bureau: 15, ST-JACQUES, Chambre 11

Tél. Harbour 1353

MONTREAL

Médecin

Téléphone Plateau 5247

Dr J.-M.-E. Prevost

des hôpitaux de Paris, Londres,

et New-York

Voies urinaires, reins, vessie, maladies véné-

riennes — Clinique privée

34 HUTCHISON

MONTREAL

Médecin

Téléphone Est 9238

Dr A. Heynemann

1569 rue Saint-Denis

près Dementigny — Montréal.

Dentiste

Bureau: 488, rue Atwater, angle Notre-Dame

Dr R. Laporte

Spécialité:

EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES

Téléphone: Westmount 5994

Dentiste

En face du Théâtre St-Denis.

Dr Julien Piché

DENTISTE

1898 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Tél. Est 5107.

Dentiste

Tél. Calumet 6013-W

Consultation: 3 p.m. à 5 p.m.

Dr Roméo Beland

CHIRURGIEN-DENTISTE

Traitement des gencives

2438 Christophe-Colomb, MONTREAL

(Coin Bellechasse) 2-12-25

Dentiste

Tél. Lancaster 4975

Dr Jules Hector Falardeau

LA DIVINE COMÉDIE

HUITIÈME COURS DE M. L'ABBE HENRI JASMIN

D'après le conseil de Sordello, Virgile, en compagnie de son disciple, avait consenti de se rendre à la petite vallée, creusée dans le flanc de la montagne du purgatoire, et d'y attendre le retour du jour (VII-69). Grâce aux bons offices de son "concitoyen de Mantoue", il avait pu reconnaître Rodolphe de Habsbourg, Ottocar II de Bohême, Philippe III de France, Henri de Navarre, Pierre III d'Aragon et son fils Alphonse III, Charles d'Anjou, Henri III d'Angleterre et Guillaume VII de Montferrat.

A cause de cette "revue" des princes négligés, le temps s'était rapidement écoulé et déjà la nuit tombait. Afin d'en donner une idée au lecteur, le poète se rappelle que c'était l'heure qui ramène dans la mémoire de navigateurs le souvenir des amis qu'ils ont laissés en leur disant adieu, ou encore celle qui ressuscite une tendre affection chez le "pèlerin, parti depuis peu, alors qu'il entend dans le lointain le tintement de la cloche (de son village) qui semble pleurer le jour prêt à mourir". Toujours appliqué à bien écouter en particulier le chant du *Salve Regina* par le choeur des princes, ainsi qu'à bien noter les réflexions et les observations multiples que fit Sordello comme guide des deux voyageurs, Dante "ne veut plus" désormais entendre; il veut voir.

Parmi les âmes assises dans la vallée, une s'est levée, a imposé silence à ses compagnes par un signe de la main, puis, élevant ses deux mains et fixant ses regards vers l'Orient dans un indicible attachement envers Dieu, elle entonna l'hymne du soir d'après une mélodie si ravissante, que Dante s'oublia, en quelque sorte, lui-même. Avec la même "douceur" et la même "dévotion", les âmes chantèrent jusqu'à bout le reste de l'hymne en tenant leurs yeux élevés vers le ciel étoilé. Pour son propre bien, le lecteur doit tâcher de comprendre la leçon que lui donnent ainsi ces âmes.

Ce chant de l'hymne une fois terminé, l'effet de l'oraison ne se fait pas attendre longtemps: dans une attitude de crainte et de supplication, les âmes reçoivent un secours divin par l'intermédiaire de deux anges, armés d'une épée flamboyante et sans pointe, aux ailes et aux vêtements d'un vert tendre comme celui des feuilles qui viennent de naître. Descendus du sein de Marie pour la défense des âmes contre le serpent tentateur, qui ne peut se résigner à voir ces élus destinés au paradis, ils sont venus, en laissant flotter leur robe au gré du vent produit par le mouvement de leurs ailes, se placer de chaque côté de la vallée, et Dante peut même distinguer leurs blanches têtes, mais non les traits de leurs figures à cause de l'éclat qui les entoure. Tout glacé d'effroi, le poète ne sait pas par où doit se présenter l'horrible serpent, et il se rapproche aussitôt de son maître.

Sur l'avis de Sordello, les voyageurs font à peine trois pas pour descendre dans la vallée, et s'arrêtent à l'entrée d'une vallée qui eurent un grand nom dans le monde et qui sûrement se réjouiront à la vue des nouveaux venus. Parmi ces "grandes ombres", il en est une que lui désire déjà connaître Dante. S'il faisait nuit, on pouvait cependant espérer se reconnaître en diminuant la distance. En fait, quelle surprise pour le Florentin de se trouver en face de Ugolino Visconti, le célèbre juge de Gallura en Sardaigne, et de constater de ses propres yeux qu'il n'est pas parmi les réprouvés.

Après de mutuelles et cordiales salutations, Dante répond au "juge" (désireux de savoir depuis combien de temps il est en purgatoire), qu'il est vraiment encore vivant et qu'il arrive en purgatoire après avoir parcouru les "lieux tristes" de l'enfer. A cette réponse, Visconti et Sordello sont frappés de stupefaction: le premier appelle à haute voix Conrad Malaspina à venir voir le prodige que la grâce de Dieu a bien voulu accomplir dans une personne du poète florentin; le second se tourne, ébahi, du côté de Virgile, car il ne s'était jusqu'ici aucunement préoccupé de la présence de Dante.

Au nom des privilèges dont Dieu comble Dante dans ses décrets insondables, Visconti supplie le voyageur d'obtenir de son excellente fille, Jeanne, en sa faveur, des prières que le Ciel saura bien entendre. Du même coup, il affirme que son ancienne épouse, remariée, l'a certainement oublié et montre ainsi combien l'amour de la femme est éphémère. Comme consolation, Visconti voit d'avance la pierre tombale de celle qui a manqué et de modestie et de fidélité. C'est dans un langage plein de pondération que s'exprime le "juge de Gallura",

car en son cœur brûlait la flamme d'un zèle discret. Désormais attentif à contempler trois brillantes étoiles vers le pôle sud (symbole des trois vertus théologiques), Dante apprend de son maître que ces trois astres se sont levés à l'endroit où il avait vu paraître quatre étoiles (symbole des quatre vertus cardinales) le matin, et illuminer la figure de Caton.

A peine Virgile peut-il terminer cette remarque, que Sordello attire son attention sur la venue subite de celui qui donna à Eve "l'amère nourriture". Parmi l'herbe et les fleurs, "le méchant reptile" se glisse d'une manière hypocrite, artificieuse, sournoise. En un instant, les anges, toujours vigilants, le mettent en fuite au seul bruit de leurs ailes. Comme Dante n'a cessé de fixer ses yeux sur l'animal, il ne saurait en dire plus long sur le mouvement des messagers célestes, qui retournent, après la disparition du tentateur, à leur poste respectif.

Pendant "tout l'assaut" des anges contre le hideux serpent, Corrado Malaspina, petit-fils de l'ancien Malaspina, n'a cessé d'attacher sa vue sur Dante, parce qu'il éprouvait l'extrême désir de connaître ce vivant. Pour gagner ses faveurs, il lui souhaite de parvenir jusqu'au sommet de la montagne du purgatoire en trouvant dans sa volonté assez de coopération à la volonté divine pour atteindre au paradis terrestre. Parce que Corrado Malaspina s'est acquis un grand nom à Val di Magra (où se trouvait le château de Villafranca, résidence de son père), il semble ne désirer rien tant que d'en avoir des nouvelles de la part de Dante. Après avoir donné avec précision le nom de son grand-père, Corrado ajoute qu'il a commis purgatoire des fautes qu'il a commises pour avoir trop aimé les siens.

Si Dante s'excuse tout d'abord de n'être jamais allé dans les domaines ou pays de l'illustre famille, il ajoute tout de suite que personne dans toute l'Europe ne les ignore. Grâce à la brillante renommée de cette maison, tous proclament hautement l'imperissable nom "et des seigneurs et de la contrée", de telle sorte que ceux mêmes qui n'y sont jamais allés la connaissent bien. Par le grand désir qu'il a d'arriver au paradis terrestre au sommet du mont, le poète jure à son interlocuteur que sa gent n'a rien perdu de son ancien éclat et qu'elle se distingue, conséquemment, comme toujours par la libéralité et la valeur guerrière. Par une inclination naturelle et par une pratique constante de ses vertus, elle peut résister victorieusement au malin esprit qui égare le monde entier, et donner l'exemple unique de marcher droit, de mépriser le "mauvais chemin".

A cette réponse si pleine d'admiration de la part de Dante pour la maison de Conrad Malaspina, celui-ci semble trouver un grand bonheur à lui annoncer que les siens feront preuve d'une sincère hospitalité pour le poète exilé, avant que le soleil revienne sept fois dans la constellation du Bélier.

La tombola de Sainte-Marguerite

La réputation de la tombola attire des foules venues des divers points de la ville, et même de la rive sud. Mais la séance de vendredi soir nous a procuré le plaisir de saluer nos voisins immédiats du Sacre-Coeur, dont un fort contingent avait envahi notre église. L'arrivée de M. le curé Bourassa fut annoncée au son de la cloche du haut d'un donjon improvisé où se tenait M. le curé Graton, ce furent des acclamations sans fin. M. le curé Bourassa, par une originalité du sort, a gagné une poupée qu'il a bien voulu mettre aux enchères; merci à lui pour ce geste aimable accompagné de vibrantes paroles à notre adresse. Samedi, ovation aux architectes et entrepreneurs dont le talent se reflète dans ce superbe édifice. Aujourd'hui lundi, à 2 heures de l'après-midi, comme convenu, partie de cartes organisée par M. Birmingham et les dames de Sainte-Anne. Notre église recrute chaque jour un plus grand nombre de bienfaiteurs et bienfaitrices. La soirée est sous la présidence des Sociétés Mutuelles. Demain, mardi, à 2 heures, autre partie de cartes organisée par Mmes Léveillé et Blanchard; à 7 h. 30, soirée des Chevaliers de Colomb.

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux jeunes filles que la retraite fermée, prêchée par le Rév. Père Marie-Emile, o.f.m., s'ouvrira vendredi le 13 à 7 h. 30 du soir pour se terminer mardi, le 17 au matin.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire au Foyer Sainte-Claire d'Assise, dirigé par les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 1941, rue Saint-Dominique, Montréal.

HORS LA LOI... DIX FOIS!

Les Religieux sont hors la loi dix fois:

Hors la loi UNE fois, parce que seuls en France, ils ne peuvent librement s'associer. Si trois bonnes soeurs veulent se réunir pour soigner les malades ou prier le Bon Dieu, il faut, chaque fois, faire voter une loi spéciale à la Chambre et au Sénat. (Loi du 1-7-01, art. 13.)

Hors la loi DEUX fois, parce que seuls en France, après avoir été autorisés par une loi, il suffit, sans procès, sans délit et sans recours possible, d'un décret en Conseil des Ministres pour les supprimer (art. 13).

Hors la loi TROIS fois, parce que seuls en France, ils sont présumés en faute. Au lieu de les poursuivre en prouvant qu'ils sont Congréganistes, on les poursuit en leur laissant la charge de prouver qu'ils ne le sont pas. Et comme la loi ne définit pas ce qu'est un Congréganiste, leur sort est laissé à l'arbitraire des juges.

Hors la loi QUATRE fois, parce que seuls en France, ils ne peuvent hériter, pas même d'une tante ou d'un grand-père (art. 17).

Hors la loi CINQ fois, parce que seuls en France, une fois "autorisés", ils seraient tenus, sous peine de prison et d'amende, à montrer "à toute réquisition" leurs livres, le compte détaillé de leurs recettes et dépenses et l'état nominatif de tous leurs membres (art. 15): régime de suspects.

Hors la loi SIX fois, parce que seuls en France, ils n'ont pas le droit de posséder ou d'acquiescer le moindre immeuble, même pour élever des orphelins ou soigner des vieillards (art. 17).

Hors la loi SEPT fois, parce que seuls en France, ils ne peuvent même pas chercher asile chez des amis sans les exposer à l'amende et à la prison (art. 13, 14, 16).

Hors la loi HUIT fois, parce que seuls en France, autorisés ou non, on leur interdit l'enseignement de tout ordre et de toute nature. Fussent-ils agrégés, docteurs ou membres de l'Institut, ils ne peuvent enseigner, pas même à lire et à écrire, pas même à raboter une planche ou tracer un sillon. (Loi du 7-7-04)

Hors la loi NEUF fois, parce que seuls en France, la présence d'un seul dans une maison d'enseignement ou de bienfaisance suffit à faire fermer l'établissement (art. 14).

Hors la loi DIX fois, parce que seuls en France,

après avoir été utilisés à l'étranger et aux colonies, ils se voient traités, dans leur propre Patrie, comme des indésirables et des parias.

Une loi frappant de tant d'exceptions d'honnêtes citoyens qui consacrent leur vie au soulagement des malheureux, aux soins des malades, à l'éducation des enfants, qui portent à l'étranger le bon renom de la France, qui n'ont pas marchandé leur sang pour la défense du pays... CETTE LOI EST UNE LOI INJUSTE ET MAL FAITE.

Nous demandons une loi nouvelle, une loi conforme à la justice et à l'humanité.

"DRAC"

36, rue du Montparnasse, Paris. (Vte)

La bibliothèque Nationale d'Ecosse

L'Ecosse va désormais avoir une bibliothèque nationale dont la splendeur ne sera surpassée en Grande-Bretagne que par celle du British Museum à Londres, et celle de la Bodlienne à Oxford. Le roi vient, en effet, d'accorder à l'Ecosse l'autorisation de prendre à son compte la bibliothèque qui avait été jusqu'ici celle des avocats d'Edimbourg. Cette bibliothèque fondée sous Charles II contient environ 750,000 volumes. En 1922, les avocats d'Edimbourg, en trouvant l'entretien trop coûteux, l'avaient offerte gratuitement à l'Etat qui, pour des raisons d'économie la refusa. Une société s'organisa alors pour recueillir par souscriptions publiques les sommes qui permettraient à l'Etat d'accepter ce don. Lord Rosebery offrit 1,000 livres sterling, mais l'offre la plus remarquable fut celle de sir Alexander Grant, qui s'inscrivit pour 100,000 livres.

Société d'une messe

M. l'abbé Arthur Guay, curé de Contrecoeur, décédé le 4 novembre courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine, Chancelier.



Chez Desjardins

Les plus belles fourrures vous sont présentées dans un superbe assortiment de nouveaux modèles de manteaux en

RAT MUSQUE ARGENTE
RAT MUSQUE FONCE CANADIEN
PHOQUE D'HUDSON
MOUTON DE PERSE
SEAL FRANÇAIS
CHAT SAUVAGE
ECUREUIL
CASTOR, ETC., ETC.

Le choix est aussi varié que peut le permettre la mode, et les prix sont aussi bas que le permet la qualité des fourrures. De plus, chaque modèle est une création originale.

CHAS DESJARDINS & C^{ie}

1170, RUE SAINT-DENIS (près Ste-Catherine)

LE RADIO

POSTE CFCF, MONTREAL

C soir, à 7 heures 30, le poste Marconi, transmettra le concert de l'Orchestre de l'Hôtel Mont-Royal, dont voici le programme:

1. Marche militaire française, de Saint-Saëns. 2. Valse: "Village Swallows", de Strauss. 3. Fantaisie: "La Traviata", de Verdi. 4. Solo de piano: "Caprice espagnol", de Maszkowski, par M. Rex. 5. Sélection "Iolanthe", de Sullivan. 6. Chant: "To Spring", de Greig. Ce soir, à 8 h. 45, le poste donnera le programme suivant:

Concert. Programme par Ivy Gough-Jones, contralto, assistée par les artistes du studio Manetta.

1. Solo de baryton: "Largo al

Factotum", des Barbiere de Séville, de Rossini, par M. Lafrenière. 2. Solo de soprano, (a) "Mattiata", de Leoncavallo et (b) "Kashmiri Song", de Woodford-Finden, par Mlle O'Donnell. 3. Solo de ténor: "Werther", de Massenet, par M. René Fortier. 4. Duo: soprano et contralto: "Au bord du Lac", de Mendelssohn, par Mmes Manetta et Ivy Gough-Jones. 5. Solo de soprano, "Carmena", de Lalo, par Mlle Richard. 6. Solo de ténor: (a) "Vainement ma bien-aimée", de Lalo; (b) "My Desire", de Cadman, par M. Obain. Solo de contralto: "Sweet and Low", de C. V. Wallace, par Ivy Gough-Jones. 8. Solo de baryton: "There's a longing in my heart", de Hamblin, par M. N. R. Anderson. 9. Duo: Contralto et ténor: "Al Nostri Monti", extrait de "Il Trovatore", de Verdi, par Ivy Gough-Jones et M. Obain.

Les pucerons des serres

Les pucerons ou poux des plantes — que l'on appelle aussi "mouches vertes" ou "mouches noires" — sont un fléau auquel les fleuristes doivent faire une guerre incessante. Ils se nourrissent de la sève de la végétation tendre des plantes, détruisant parfois entièrement ces dernières et souvent abîmant les feuilles. Les feuilles tordues et enroulées révèlent souvent leur présence sur les plantes. Ils ont une puissance de multiplication prodigieuse, mais, comme le dit le bulletin No 7 du ministère fédéral de l'Agriculture intitulé "Les insectes qui nuisent aux plantes de serres", il est facile de les maîtriser en arrosant avec des pulvérisations de nicotine ou en fumigant avec des extraits de tabac ou du gaz hydrocyanique. La pratique générale, dit l'auteur du bulletin, est de pulvériser lorsqu'il n'y a que quelques plantes d'attaquées et de fumiger lorsque toute la serre ou presque toute la serre est infestée. Si l'on se sert des extraits de tabac préparés dans le commerce, on fera bien de suivre en toutes lettres les instructions des fabricants sans oublier que les violettes peuvent souffrir des fumigations de tabac et

Sensation triomphale!
Le meilleur laxatif:
"Cascarets", 10c



Ne restez pas en proie au mal de tête, bilieuses, constipées, malades. Un ou deux de ces "Cascarets" à l'agréable saveur de bonbon, pris à n'importe quel moment, vous stimuleront doucement. Vous vous sentirez alors intéressés, vous serez mieux portant, soulagés et rafraîchis. Votre esprit sera lucide, votre estomac en bon ordre, votre langue rose et votre teint animé. Parce que ces agréables "Cascarets" ne causent jamais de coliques, d'ennuis ni de malaises, ce sont aujourd'hui les laxatifs qui se vendent le plus au monde pour hommes, femmes et enfants. Achetez-en une boîte à n'importe quelle pharmacie.

Vient de paraître

Dix fondatrices canadiennes (PROFILS MYSTIQUES)

par Mlle Marie-Claire Daveluy

La récente brochure de Mlle Marie-Claire Daveluy, qui continue la série ouverte par les Missionnaires d'Acadie, est maintenant en vente au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: Main 7460).

C'est une jolie plaquette, sur beau papier, de 60 pages, illustrée des portraits des dix fondatrices, avec une couverture dessinée par Ivan Jobin.

Les dix fondatrices dont Mlle Daveluy évoque la vie religieuse profonde, sont:

La vénérable MARGUERITE BOURGEOIS, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame;

Mère d'YOUVILLE, fondatrice des Soeurs Grises;

Mère GEMELIN, fondatrice des Soeurs de la Providence;

Mère MARIE-ROSE, fondatrice de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie;

Mère de la NATIVITE, fondatrice des Soeurs de la Miséricorde;

Mère MARIE-ANNE, fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne;

Mère MARIE DU SACRE-COEUR, fondatrice du Bon-Pasteur de Québec;

Mère SAINT-JOSEPH, fondatrice des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge;

Mère CATHERINE-AURELIE DU PRECIEUX-SANG, fondatrice des Soeurs du Précieux-Sang;

Mère MARIE-LEONIE, fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Cette énumération suffirait seule à marquer l'intérêt de la brochure.

Celle-ci se vend à des prix qui en facilitent la propagande: 20 sous l'unité, franco; \$2 la douzaine, \$15 le cent, \$62.50 les cinq cents, \$100 le mille, port en plus.

L'Acadie — Ses missionnaires, jolie brochure qui réunit des études des RR. PP. Lecompte, S.J., Hugolin, O.F.M., Alexis, O.M.C., de MM. les abbés Gagnon et Maurault sur l'action en Acadie des Jésuites, des Recollets, des Capucins, des Prêtres du Séminaire des Missions Étrangères et des Sulpiciens, se vend 15 sous l'exemplaire, franco; \$1.50 la douzaine et \$10 le cent, port en plus.

Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: Main 7460).

Eau Minérale

La meilleure procurable tout en étant la plus économique. Fraîche, élimine les toxines, se prépare instantanément. Demandez à votre pharmacien les

Lithinés du Dr

Gustin

Conviennent pour traiter les rhumatismes, les maux de tête, les douleurs de la vieillesse, de la jeunesse, de l'estomac et de l'intestin.

Agents généraux au Canada

La Cie Canadienne des Agences modernes

346 rue Ontario Est, Montréal

Lithinés Alcaline Digestive



PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

De Montréal à Liverpool

13 novembre Montcalm

20 novembre Montcalm

Pour Belfast et Glasgow

10 novembre Marburn

Pour Cherbourg, Southampton, Anvers

18 novembre Minnedosa

De Québec à Liverpool

25 novembre Montcalm

Pour Cherbourg, Southampton,

11 novembre Empress of France

S'adresser à l'agent local D. R. KENNEDY, agent général

département des passagers

Téléphone Main 7700

141 rue St-Jacques

Montréal

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES

CORS VERNES ET DURETÉS.

SUR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c par boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

vant sur les activités du dispensaire pendant ces deux mois.

Séances de consultations, 27; nombre de consultations, 380 personnes; personnes examinées pour la première fois, 202; examens aux rayons-X, 203; examens bactériologiques des crachats, 10; positifs, 2; négatifs 8; visites à domicile par l'infirmier, 300; malades hospitalisés, 3; décès, 1 seul.

Le dispensaire de Sherbrooke

Sherbrooke, 9 (D.N.C.) — Le dispensaire anti-tuberculeux de Sherbrooke a été très actif pendant les deux mois de septembre et d'octobre.

Le directeur, le Dr P.-P. Beaudry, M.D., a dressé le rapport sui-

—Très contente, et vous l'êtes davantage encore, j'en suis sûre.

Un tendre baiser lui la réponse de la petite Américaine. Son sacrifice accompli, elle oubliait ce qu'il avait coûté à son amour-propre; elle ne parlait déjà plus que de son prochain retour à Paris.

En passant devant la maison des Manuel elles s'y arrêtaient. Le père était assis près du poêle, muet, comme hébété par la douleur, pendant que sa femme préparait le souper en essayant sans cesse une larme avec le coin de son tablier. Jules ne répondait rien aux douces paroles de Nisette; les entendait-elle? La mère, au contraire, avait besoin de parler de son chagrin. Son homme l'interrompit rudement:

—Tais-toi! Toutes tes paroles ne nous la rendront pas.

Il sortit sans regarder personne. —Il est comme ça depuis ce matin, fit la paysanne; il n'a rien mangé, et je crois bien qu'il se couche sans souper. Je suis sûre qu'il est allé dans la chambre. Il lui parlait rudement quelquefois à la petite, mais il l'aimait! A présent qu'elle n'y est plus il se tourne le sang.

—Et il a des remords! dit l'Américaine que l'idée d'une parole rude adressée à la petite morte indignait.

—C'est bien ça! Et puis, il n'a pas le bon Dieu pour le consoler. Moi, je n'ai pas arrêté de prier depuis ce matin; mais lui, il reste là, comme une bête, sans bouger. Demain faudra bien qu'il se remette à la besogne. Nous autres quand on pleure, faut pleurer en travaillant... et c'est un bien, Demoiselle.

—Vous avez raison, répondit gravement Denyse.

Elle pensait à ce loisir de pleurer qu'ont les riches, et qui, somme toute, est un multiplicateur de la souffrance.

En quittant les Manuel, Fanny paraissait absorbée.

—Je ne savais pas du tout qu'il y eut des gens si pauvres, je croyais qu'ils existaient seulement dans les livres.

—Vous n'êtes donc jamais allée les visiter à New-York?

—Jamais. Je donnais beaucoup dans les kermesses; mais personne ne me conduisait chez eux.

—Si jamais je me marie, répondit Denyse, j'apporterai à mes enfants à aller tous les jours chez les pauvres.

Fanny ne disait plus rien; sa pensée était déjà ailleurs.

—Savez-vous, fit-elle tout à coup, en s'arrêtant au milieu du parc. Savez-vous que quelqu'un, à Paris va être bien attrapé de mon retour.

(à suivre)

FEUILLETON DU "DEVOIR"

CHIFFON!

Par Pierre de Saxel

33

(Suite)

Il avait fort mal pris la fuite ridicule de Fanny.

"C'est une enfant, avait-il écrit à sa fille; eh! bien, je la traiterai en enfant. Je ne lui permettrai de revenir qu'après trois semaines de pénitence. Celle-ci sera douce, puis, qu'elle se fera plus dure. Je compte sur ton influence pour ramener Fanny à des idées raisonnables et lui faire comprendre qu'une seconde équipée de ce genre, me trouverait moins indulgent. Je ne la recevrai, du reste, qu'après sa promesse formelle de ne plus revoir ce cousin dégingandé et ridicule, avec lequel elle s'affiche, comme un Bébé qu'elle est!"

M. le Tiersier écrivait dans le même sens à sa femme, et cette condition mise à son retour facilitait compromettre leur réconciliation.

—Ce n'est pas que je ne puisse me passer de Fred; il m'ennuie souvent, car il répète toujours la même chose; mais je ne veux recevoir d'ordre de personne.

—En épousant votre mari, vous avez cependant juré de lui obéir, chérie.

Mais l'indépendante Américaine s'obstinait dans son refus malgré les instances de sa belle-fille devenue sa meilleure amie.

Laissons agir le temps, pensa Nisette; elle aime mon père et finira par se soumettre.

En attendant elle emmenait Fan-

ny dans ses courses charitables; qui l'intéressaient comme tout ce qui avait le mérite de la nouveauté. Ses succès auprès des enfants furent prodigieux; bien plus grands que ceux de Denyse; elle avait une manière si drôle de leur parler, de leur raconter mille choses amusantes, qu'ils allaient à elle avec un ardeur dont elle éprouvait un immense plaisir. Rose, seule, continuait à n'avoir d'yeux que pour Nisette et les visites de Fanny la fatiguaient, sans qu'elle osât le dire.

Le printemps avait amené de fréquentes gélures; était-ce les brusques variations de la température qui éprouvaient la petite malade? Toujours est-il, qu'elle déclina rapidement sous le regard désolé de sa mère et l'oeil farouche de Manuel, qui ne quittaient presque plus le chevet de leur enfant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Chicoutimi, 9 — A la dernière vente à l'enchère, en fin de semaine, 300 meules de fromage ont fait 215, 5-16 la livre.

Vankleek Hill, 9 — 403 boîtes de fromage blanc et 63 de coloré ont été vendues au prix de 215, 7-8 la livre.

Danville, 9 — A la cours de la dernière enchère il s'est vendu 320 boîtes de fromage au prix de 215, 7-16 la livre.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzévier pour les farines et les engrais alimentaires:

FARINE	
Par baril, 2 sacs:	
1ère qualité	\$8.00
2ème qualité	\$7.50
Forêt à boulanger, le baril	\$7.30
Farine à pâtisserie	\$6.60
LES ENGRAIS ALIMENTAIRES	
Gru blanc, tonne	\$35.25
Gru, tonne	\$29.25
Son, tonne	\$27.25
OEUFS	
Oeufs Chantrelles	60s.
Premiers frais	48s.
Extra frais d'entrepôt	45s.
Premiers, d'entrepôt	40s.
Seconds	35s.
BEURRE	
Beurre frais:	
Crémère, No 1	43s.
Crémère, No 2	41s.
En bloc d'une livre:	
Crémère No 1	44s.
Crémère No 2	42s.
FROMAGE	
Fort à la meule	29s.
Au morceau	30s.
Doux, à la meule	26s.
Au morceau	27s.
Oka	40s.
Kraft lb.	35s.
SAINDOUX	
Tinette	19s 1-2
Enseau	20s.
Bloc 1 livre	21s.
Saindoux composé:	
Enseau	15s.
En tinette	14s. 1-2
Er bloc	17s.
PRODUITS DE L'ERABLE	
Sucre, la livre	19, 20 et 22s.
MIEL	
Miel coulé:	
Brun, enseau de 60 livres, la	
livre	10s.
Brun,seau de 5 lbs, la livre	11s.
Bianc, caniste de 5 lbs, la livre	15s.
caniste de 2 lbs. 5, la livre	16s.
POMMES DE TERRE	
Les pommes de terre font	\$2.75
et \$3 les 90 livres au gros, de \$3.00	
à \$3.50 les 80 livres au détail.	

Rumeurs démenties

Toronto, 9 — Les directeurs de la Dominion Stores, Ltd., déclarent qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que leur compagnie était à négocier l'achat de la Western Grocers, Ltd. Un démenti officiel a été donné à une autre nouvelle que la Western Grocers, Ltd. s'amalgamerait avec la National Grocers, Ltd.

Prêts aux cultivateurs en Ontario

Toronto, 9 — Le Conseil de développement de l'agriculture de l'Ontario a accordé des prêts aux cultivateurs de la province en 1924 représentant un montant de \$3,382,150. Le montant ainsi prêté est moins considérable que le total des prêts faits en 1923, mais par contre, le nombre des bénéficiaires est plus élevé. Près de mille personnes ont obtenu des prêts en 1924 contre un total de 953 en 1923. A date, \$9,352,105 ont été prêtés à 2,401 personnes qui ont fourni des sécurités représentant une valeur estimée à \$21,249,496. Le rapport établit que l'excédent administratif du conseil s'est élevé à \$26,705 pour 1924.

Les coopératives en Grande-Bretagne

Londres, 9 — D'après les statistiques officielles compilées par l'Union coopérative, l'effectif global des sociétés coopératives de distribution en Grande-Bretagne a passé de 4,618,819 membres en 1923 à 4,752,636 membres en 1924, représentant l'augmentation annuelle la plus prononcée enregistrée depuis 1920. Il a été calculé que l'effectif pour 1924 représente un ensemble de dix-neuf millions de personnes desservies par ces sociétés.

A se procurer avant que la seconde édition ne soit épuisée:

MONOGRAPHIES ECONOMIQUES

Une série d'études sur des entreprises commerciales et industrielles canadiennes-françaises

PAR EMILE BENOIST

La préface du livre est de M. Edouard Montpetit.

En vente au service de librairie du Devoir et dans toutes les bonnes librairies.

Franco, \$1.

Le tirage comprend 75 exemplaires numérotés et autographiés par l'auteur. Ces exemplaires se vendent \$2, franco.

S'adresser à l'auteur, au "Devoir".

Fortement remise sur les achats en quantité.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service des statistiques de la maison René-T. Leclerc, Inc. nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés au Canada, du 31 octobre au 6 novembre:

Sem. du 31 oct. au 6 nov. 1925	Déjà inscrits	Distrib. géographique.
L'Etat	\$169,333,333	Ven. au Can. \$214,720,011
Provinces	77,002,000	aux Etats-U. 209,764,500
Municipalités	\$3,302,008	43,153,808 en Angleterre 24,333,333
Chemins de fer	40,925,195	
Sociétés	2,701,500	112,400,000
	\$6,003,508	\$442,814,336
		\$448,817,844

La Wayagamack

Dans les milieux financiers on entrevoit que le prochain rapport financier de la Wayagamack Pulp and Paper sera brillant. Depuis le 1er janvier, en effet, l'usine fonctionne à plein rendement, vingt-quatre heures par jour. Le marché pour la pâte au sulfate s'est considérablement relevé depuis quelque temps. Le papier kraft trouve sans cesse de nouveaux débouchés grâce aux usages de plus en plus nombreux auquel il peut se prêter. Ces facteurs influenceront, sans aucun doute, très favorablement les profits de l'exercice financier qui se terminera le 30 novembre prochain.

La construction de l'usine de papier à journal Wayagamack s'est effectuée très rapidement. C'est au environs du 1er janvier dernier que l'on commanda l'outillage, les fondations commencèrent le 1er avril et l'on procéda à l'érection des machines vers le 15 juillet. Fin septembre, l'installation complète était terminée. On a relié les machines aux générateurs de force motrice. On procéda maintenant à la mise au point définitive de toute la production. C'est vers le 1er décembre que le papier à journal Wayagamack fera son apparition sur le marché.

L'IMMEUBLE

La maison Ernest Pitt & Cie., rapportent que le total des ventes immobilières, se chiffrent à \$1,041,136, pour la semaine terminée jeudi dernier.

Quoique le total dépasse le million, cette semaine peut être considérée comme l'une des moins considérables depuis quelque temps, vu la condition des affaires en général, par le fait de la désorganisation causée par les élections.

Même si le total des ventes excédait \$2,000,000, par semaine pour les mois de novembre et décembre, ce serait à peine comparable avec le total des affaires de l'an dernier, \$78,359,086. Pour la période de la semaine terminée le 30 octobre le total est de \$69,403,818.

Les ventes les plus importantes la semaine dernière ont été les suivantes:

Propriété, rue Mansfield 136,000; Notre-Dame & Maple 45,000; Propriété, rues Saint-André et Saint-Gregoire, 41,261; 675-681, avenue Marcell, 28,001; 408-418 4ème ave. Verdun, 25,001; coin des rues Laurier et Saint-Denis, 22,451; 20-30, rue Rolland, 19,250; 469-473, rue Berri, 19,000.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du chemin de fer National du Canada durant la semaine terminée le 31 octobre 1925, se sont élevées à \$9,118,336.00 contre \$7,678,090.00 durant la semaine de 1924 correspondante, une augmentation de \$1,440,246.00 ou de 19 pour cent.

Compagnies nouvelles

Ottawa, 9 — Pour la semaine terminée le 31 octobre 1925, 67 nouvelles compagnies ont été incorporées avec un capital total de 151,568,900, à comparer avec 90 compagnies avec un capital de 112,614,875 la semaine précédente et 37 compagnies avec un capital total de \$7,563,000, la semaine correspondante de l'an dernier.

Ottawa, 9 — Les compagnies suivantes ont obtenu des lettres-patentes à Ottawa au cours de la semaine dernière:

Rose Excelsior Products, Ltd., Lindsay, Ont., \$150,000; Kaminstiquia Power Co., Ltd., Toronto; Canadian Mennonite Bank of Colonization, Rosthern, Sask.; The Kitchener Station Hotel Company, Ltd., Kitchener, Ont., \$50,000; McDonald & Robb, Ltd., Valleyfield, Que., \$300,000; Lorne Agencies, Ltd., Montreal, \$20,000; Kardex of Canada, Ltd., Niagara Falls, Int.; O'Keefe's Beverages, Ltd., Toronto, \$3,000,000.

La situation économique en Chine

Shanghai, 1er octobre, (par courrier). — La situation économique et commerciale de la Chine redevenue normale et presque toutes les industries étrangères ont repris leurs exploitations. C'est un résultat dû en grande partie à l'approche de la conférence du tarif qui sera tenue à Pékin en novembre et à laquelle participeront tous les pouvoirs étrangers intéressés. Des quelques semaines, de nombreuses réformes ont été instituées dans l'administration de la justice et des transports, et des observations compétentes sont d'avis que les militaires contrôlant différentes zones importantes de commerce se rendront compte que toute activité militaire compromettrait gravement le succès de la conférence.

Le boycott économique des produits anglais et japonais est encore en force, et bien que le Canada soit inclus, les gros importateurs de Shanghai et du nord de la Chine n'ont été guère influencés dans leurs achats de blé, faine et bois.

Pertes par le feu

Toronto, 9 — Les pertes par le feu du Canada pour la semaine terminée le 4 novembre sont évaluées par le Monetary Times à \$214,500 à comparer avec \$254,000 la semaine précédente et \$283,300 la semaine correspondante de l'an dernier.

Les pertes par le feu durant le mois d'octobre se chiffrent à \$1,385,000 à comparer avec \$2,139,557 le mois d'octobre de l'an dernier.

Assemblées annuelles

L'assemblée générale annuelle de la Canadian Connecticut Cotton Mills aura lieu à Sherbrooke le 17 novembre à 11 heures de l'avant-midi.

De l'abolition des douanes entre Etats européens

Nous relevons dans "Financial Times", de Londres, les déclarations qu'a faites au rédacteur en chef de ce journal M. Silverberg, l'un des représentants les plus autorisés de l'industrie lourde allemande:

Le relèvement général de l'Europe est subordonné au développement de l'exportation. Mais les hommes d'Etat européens ne considèrent pas le problème sous l'angle. Nous oublions que le centre de gravité économique du monde se déplace. Dans trente ans, les Etats-Unis auront, selon toute probabilité, une population aussi nombreuse que celle de l'Europe.

Nouvelle Emission

\$100,000.

Corporation des Filles de la Sagesse

(Dorval, Qué.)

Echéance:

1 à 15 ans

Taux:

5 1/2%

PRIX: le pair (100)

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES

RENÉ DUPONT Président
16 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC
Téléphone 6932

DEBUTUR MIHI
J.W. SIMARD Vice-Président
7 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphone Main 1824

Ce que nous offrons pour placements de novembre:

Canadian Pacific Railway	Taux	Echéance	Rend.
Ville de Laval-sur-le-Lac	5%	1934	5.00%
Ville de Longueuil	5%	26 à 50	5.00%
Synd. S.-Vincent de Paul (Montréal)	5%	32 à 38	5.00%
Fabrique Ste.-Croix (Montréal)	5%	1935	5.00%
Ville de Pointe-Claire	5%	27 à 45	5.00%
Montréal Tramways Company	5%	1943	5.00%
Quebec Power Company	5%	1955	5.40%
Wabasco Cotton Company	6%	1953	5.65%
Canada Steamship Lines	6%	1947	6.00%
République Française	5%	1943	6.75%
	7%	1949	7.75%

L'état du marché en ce moment démontre l'opportunité de réserver dès maintenant, à même les titres disponibles, la quantité qu'il vous faudra.

L. G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE

Banquiers en Obligations

50 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphone: MAIN 4708

ED.-O. CHAMPAGNE

Courtier d'assurances

80 ST-FRANÇOIS-XAVIER

Bureau Main 3150 Montréal Rés. CLairval 6606w

Des livres sur les aveugles

Il n'y a pas d'âmes plus délicates et plus tendres que celles des aveugles. Tous ceux qui les connaissent les aiment. Mais peu de gens les connaissent. Pour faire une utile propagande nous avons consenti à vendre à un bénéfice nominal des publications qui les intéressent. Elles ont été choisies, ces publications, par des religieux spécialisés dans l'éducation de ces frères infortunés et mieux en état que quiconque de juger de leur mérite réel. On fera l'une des oeuvres les plus méritoires qui soient en achetant et en recommandant ces livres qui constituent sur cette intéressante catégorie d'affligés une bibliothèque très documentée.

On commande au Service de librairie du Devoir:

Maurice de la Sizeranne:	
TRENTA ANS D'ETUDES ET DE PROPAGANDE	
EN FAVEUR DES AVEUGLES, fort volume de 500 pages	90
MES NOTES, les aveugles dans l'école, les aveugles dans la vie, les aveugles et leurs amis, volume de 560 pages	50
LES SOEURS AVEUGLES, volume de 430 pages	60
LES AVEUGLES par un aveugle, brochure de 180 pages	30
IMPRESSIONS ET SOUVENIRS D'AVEUGLE, brochure de 115 pages	35
J. GUADET, LES AVEUGLES, sa vie, ses doctrines, ses écrits, brochure de 151 pages	25
LES AVEUGLES UTILES, accordeurs, professeurs, organistes, brochure de 65 pages	10
LA QUESTION DES AVEUGLES EN 1910, notes et documents, brochure de 170 pages	20

André Dreux:—	
NOS SOLDATS AVEUGLES, brochure de 175 pages	35
LA BIBLIOTHEQUE DES AVEUGLES, brochure de 200 pages	35

Pierre Villey:—	
LE MONDE DES AVEUGLES, volume de 355 pages	75

G. Pérouze:—	
LE LIVRE DE L'AVEUGLE, brochure de 75 pages	25

François Coppée:—	
POUR LES AVEUGLES, brochure de 150 pages	30

Il faut ajouter 10% pour les frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'importance relative de l'Angleterre et de l'Allemagne décroît. Les Etats comme le Brésil et l'Argentine ont déjà une population égale à celle des grands pays européens.

Il est naturel que ces Etats éprouvent peu à peu le besoin de se créer des industries à eux et de s'affranchir de la tutelle européenne. Qui aurait pu s'imaginer, il y a cinquante ans, que le Japon et les Indes posséderaient jamais des flottes de cuirassés capables de faire tort au Lancashire?

Le plus grave danger dont l'Europe soit immédiatement menacée tient au fait que l'Amérique s'est assurée une part énorme des capitaux d'exploitation existant au monde. Or, le marché intérieur des Etats-Unis représente 120 millions de consommateurs vivant tous sous un même code de lois, dans une même union douanière. Le pays est si vaste que la plupart de ses industries, pour prospérer, peuvent se contenter d'approvisionner le marché national; l'exportation ne leur est pas indispensable. Aussi les industries américaines s'établissent-elles, géographiquement, aux endroits où les conditions naturelles favorisent le mieux leur croissance.

L'Europe est un assemblage de petits Etats dont aucun n'est assez vaste pour se passer de l'exportation. En dépit de ce fait, tous les pays d'Europe, depuis la guerre, ont essayé de se suffire à eux-mêmes avec leur propre marché. On crée des industries dans des régions les moins favorables à leur développement. Les exportations sont paralysées sur toutes les frontières par des barrières de tarifs insurmontables.

Ce qu'il faudrait, ce serait une union douanière panaméricaine, permettant la suppression des droits de douane entre Etats particuliers (tout comme entre les Etats de l'Union américaine); les droits de douane ne seraient levés qu'une fois sur les marchandises pénétrant dans le continent.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Cartier, LL. L. L. Tél. Main 5225
Jean-Victor Cartier, LL. L. L.
L. J. Barcelo, LL. L. L.

CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708, Immeuble "Power"
89, rue Craig, Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier, Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L. L. Guérin, LL. L. L.
F. Raymond, LL. L. L.

MAURICE DUPRE, LL. L. C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Pitpatrick, Desjardins et Parent
Immeuble Morris
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

COMPTABLES
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
LARUE, TRUDEL & PICHÉ
Syndics et Liquidateurs
517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

DENTISTES

Tél. Belair 7897
Dr GERMAIN CHOUINARD
L. D. S., D. D. S.
Autrefois de France et d'Angleterre
Dentiste attitré des FF. des Ecoles
Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-
Louis, des SS. du Bon Pasteur, du club
de hockey Canadien
Extraction sans douleur — Ouvrage
de 1ère classe seulement
2043 AVE. PAPINEAU, coin St-Jérôme

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 1989-1990 MONTREAL

PROFESSEURS

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

Cadres! Miroirs! Moulures
La Cie Wisintainer & Fils Inc
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: Manufactures
68, rue St-Laurent, 7, rue Clavel
MONTREAL, QUEBEC
Téléphones: Plateau 7117-7219

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMARE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735 27, Notre-Dame E.

POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux. Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

Postes et endroits	Mètre	Lundi	Mardi	Mercredi
CFRN, Calgary, Alta.	440	—	1.30-2.30	—
CFRF, Montréal, Qué.	411	12.45-1.40	12.45-1.40	2.45-1.40
		7.30-11.30	—	7.00-8.00
CHYC, Montréal, Qué.	410	—	—	6.30-8.30
CKAC, Montréal, Qué.	425	—	6.30-9.30	—
CKDC, Vancouver, B. C.	410	11.30-12.30	11.30-12.30	11.30-12.30
CKY, Winnipeg, Man.	450	—	9.15-11.00	—
CNRO, Ottawa, Qué.	435	—	—	6.30-7.00
CYB, Mexico City, Mex.	370	—	9.30-10.00	—
CYL, Mexico City, Mex.	510	—	11.00-12.30	—
CYX, Mexico City, Mex.	330	10.00-1.00	—	—
KDKA, E. Pittsburgh, Pa.	326	6.30-9.00	6.30-11.00	6.30-9.00
KFAF, Denver, Colo.	360	10.00-11.00	10.00-11.30	—
KFGZ, Berrien Springs, Mich.	286	8.45-10.00	—	—
KFI, Los Angeles, Calif.	469	9.45-2.00	9.45-2.00	9.45-2.00
KFKX, Hastings, Nebr.	341	10.30-12.00	—	—
KFNH, Shenandoah, Ia.	296	—	8.30-10.00	8.30-10.00
KFOA, Seattle, Wash.	455	11.30-12.30	—	11.30-12.30
KFTT, Salt Lake City, Utah	261	1.00-12.00	—	11.00-12.00
KGO, Oakland, Calif.	312	11.00-12.00	1.00-4.00	—
KGU, Honolulu Hawaii	360	1.00-2.30	1.00-2.30	1.00-2.30
KGW, Portland, Ore.	492	1.00-1.00	1.00-1.00	1.00-2.00
KHJ, Los Angeles, Calif.	395	3.30-4.30	1.00-2.00	1.00-1.00
KIX, Oakland, Calif.	509	11.00-1.00	—	11.00-1.00
KPO, San Francisco, Calif.	426	11.00-2.00	11.00-2.00	11.00-1.00
KSD, St-Louis, Mo.	543	8.00-1.00	—	9.00-10.00
KYW, Chicago, Ill.	536	—	8.00-11.30	7.00-12.30
NAA, Radio, Va.	435	6.45-8.20	7.05-8.20	7.25-8.40
PWX, Havana, Cuba.	400	—	—	8.30-11.00
WBAV, Columbus, O.	423	—	8.00-10.00	—
WBRR, Staten Island, N. Y.	273	7.00-8.00	—	7.00-8.00
WBUR, Columbus, Ohio	441	—	8.00-10.00	—
WBRR, Staten Island, N. Y.	273	7.00-8.00	—	7.00-8.00
WBT, Charlotte, N. C.	360	—	8.30-9.30	—
WBZ, Springfield, Mass.	337	6.00-9.00	6.00-9.00	6.00-11.00
WCAE, Pittsburgh, Pa.	462	8.30-11.00	8.30-9.30	8.30-9.30
WCAY, Univ. Place, Neb.	283	—	8.00-9.00	—
WCAP, Washington, D. C.	469	8.00-9.00	—	7.45-9.40
WCBD, Zion, Ill.	345	8.00-10.15	—	—
WCX, Detroit, Mich.	517	8.30-10.00	8.30-12.00	8.30-10.05
WDFB, Kansas City, Mo.	411	9.00-2.00	12.45-2.00	9.00-2.00
WDAF, Philadelphia, Pa.	395	6.30-10.00	6.30-6.30	6.30-10.00
WEAF, New-York, N. Y.	492	10.00-9.00	7.00-9.00	7.00-9.00
WEBH, Chicago, Ill.	370	7.30-12.30	7.30-12.30	7.30-12.30
WEAY, Houston, Texas.	360	11.00-1.00	11.00-1.00	11.00-1.00
WFAA, Dallas, Tex.	476	9.30-10.30	9.30-1.00	—
WFI, Philadelphia, Pa.	395	—	7.00-8.00	—
WGI, Medford, Mass.	360	—	6.30-9.00	6.30-9.00
WGN, Chicago, Ill.	360	8.30-11.30	8.30-11.30	8.30-11.30
WGR, Buffalo, N. Y.	319	6.30-12.00	6.30-7.30	6.30-12.00
WJAX, New-York, N. Y.	380	7.45-10.00	7.45-10.00	—
WHA, Madison, Wis.	360	8.30-9.30	—	8.30-9.30
WHAA, Iowa, City.	484	—	9.00-10.30	—
WHAS, Louisville, Ky.	400	—	8.30-10.00	8.30-10.00
WBZ, Troy, N. Y.	380	9.00-11.00	—	—
WHB, Kansas City, Mo.	411	8.00-9.00	9.00-12.30	8.00-9.00
WHN, New-York, N. Y.	360	6.30-11.00	8.30-11.00	6.30-11.00
WHO, Des Moines, Ia.	526	8.30-10.00	—	8.30-10.30
WHY, Philadelphia, Pa.	586	5.00-7.30	6.00-12.00	6.00-7.30
WJAR, Providence, R. I.	360	—	7.30-10.00	7.00-12.00
WJAS, Pittsburgh, Pa.	258	7.30-10.00	7.30-10.00	7.30-10.00
WJAX, Cleveland, O.	390	—	7.30-10.00	—
WJY, New-York, N. Y.	405	—	6.45-8.00	—
WJZ, New-York, N. Y.	455	6.00-10.30	6.00-10.00	6.00-10.30
WKAQ, San Juan, P. R.	360	—	7.00-9.00	—
WLS, Chicago, Ill.	345	—	6.30-1.00	6.30-12.00
WLV, Cincinnati, O.	423	8.00-10.00	10.00-1.00	7.00-10.00
WMAQ, Chicago, Ill.	414	—	6.00-10.00	6.00-10.00
WMC, Memphis, Tenn.	500	9.30-10.30	9.30-1.00	—
WMH, Cincinnati, O.	309	—	—	7.00-9.00
WNAC, Boston, Mass.	278	6.00-10.00	8.00-10.00	6.00-10.00
WOAI, San Antonio, Texas.	385	—	10.30-11.30	—
WOAW, Omaha, Neb.	526	7.00-12.00	7.00-12.00	—
WOC, Davenport, Ia.	484	9.00-12.00	—	9.00-10.00
WOP, Philadelphia, Pa.	509	6.30-10.00	—	6.30-10.00
WOO, Kansas City, Mo.	360	—	9.00-10.30	—
WOW, Newark, N. J.	405	5.15-10.00	5.15-6.30	5.15-10.00
WJZ, Jefferson City, Mo.	441	9.00-10.30	—	9.00-10.30
WQJ, Chicago, Ill.	448	—	7.00-2.00	7.00-12.00
WRC, Washington, D. C.	469	—	5.15-11.00	—
WSAI, Cincinnati, O.	309	10.00-12.00	7.00-10.00	—
WSB, Atlanta, Ga.	429	9.00-1.00	9.00-1.00	—
WSY, Birmingham, Ala.	517	—	—	—
WTAM, Cleveland, O.	360	6.00-10.00	6.00-7.30	6.00-11.00
WTAS, Elgin, Ill.	390	8.30-12.00	8.30-1.30	8.30-12.30
WYAY, Oak Park, Ill.	288	—	6.45-9.45	6.45-9.45
WYD, Detroit, Mich.	380	8.30-9.30	—	—

LA VIE SPORTIVE

NEW-YORK VIENDRA FAIRE L'INAUGURATION DE LA SAISON

Les Yankees seront les hôtes du Canadien, le 26 novembre à l'Arena Mont-Royal — L'assemblée de la N. H. L. — Des changements aux règlements — Pittsburg admis dans la ligue — Les joutes du Bleu Blanc Rouge

Une importante assemblée a été tenue hier par la National Hockey League à l'hôtel Windsor. Une séance eut d'abord lieu dans l'avant-midi, mais il n'y eut rien de bien important et les délégués des clubs reprurent leurs délibérations après un copieux dîner.

Le club Pittsburgh a été définitivement admis dans la National Hockey League, son acceptation se faisant au vote ouvert et unanime. Le président Calder souhaita la bienvenue au neophyte de la N. H. L.

Tommy Gorman, le gérant du club New-York, annonça à l'assemblée qu'il avait signé tous les joueurs du club Hamilton, achetant leurs contrats qui n'expireront pas avant trois ans. Les joueurs indisciplinés ont eux-mêmes demandé leur réinstallation au meeting d'hier, et on annonça qu'ils avaient fait des excuses pour leur conduite de l'hiver dernier, et la ligue les a réinstallés.

Il y eut par-ci, par-là, des rumeurs d'échange entre clubs, mais aucune transaction ne fut annoncée officiellement, et tout semble indiquer que les équipes auront pratiquement leurs alignements de l'an dernier.

Hamilton a tenté de se remettre de la partie. Percy Thompson était à Montréal avec tous les capitaux en mains pour prouver sa bonne foi et il a aussi déclaré qu'il avait tout le matériel nécessaire pour former une bonne équipe. Mais cette situation n'a pas été réglée. Si Hamilton revient dans la ligue ce ne sera que l'an prochain.

On a aussi reçu deux applications venant de Chicago. Ces clubs veulent jouer l'an prochain dans la ligue Nationale. Une application a été faite par Charles Hall, le président du Coliseum, ce qui a été annoncé dans les journaux il y a déjà quelque temps. L'autre est venue de M. E. H. Gary, un avocat de Chicago, qui a fait application au nom d'un syndicat d'hommes d'affaires de Chicago. Les deux applications ont été laissées sur la table et le président Calder a été chargé d'obtenir d'autres informations à ce sujet.

On a mandé les règlements du jeu. Le règlement antérieur qui a été en vogue dans l'Ouest a été adopté par la ligue. Ceci permet à deux hommes seulement de rester en arrière de la ligne bleue. En un mot un joueur d'attaque ne peut se replier dans le territoire de la défense.

Quant à tuer le temps avec la rondelle, la ligue a décidé que le club en faute sera puni et elle sera retirée seulement si un club s'arrête avec la rondelle.

A l'avenir les protecteurs des gardiens de buts seront limités à douze pouces de largeur. Le règlement passé l'an dernier à l'effet qu'un joueur qui reçoit trois punitions majeures est suspendu automatiquement, a encore été accepté. Et si un joueur suspendu est réinstallé, il se trouvera à recommencer en neuf, c'est-à-dire qu'il faudra trois autres punitions majeures avant d'être suspendu de nouveau.

On a aussi annoncé que c'est le timbre, sonné par le chronométrateur, qui annoncera la fin d'une partie. Dans le cas actuel, le sifflet de l'arbitre ne sera pas pris en considération.

Il a été décidé qu'à l'avenir aucun club d'une ville déjà représentée dans la ligue ne pourra être admis à moins que le club qui fait déjà partie du circuit y donne son consentement. De cette manière les membres actuels de la ligue sont mieux protégés.

Le club St-Patrick a amené la question des salaires sur le tapis. A l'avenir aucun club ne pourra payer plus de \$35,000 par année à ses joueurs. Les clubs ne pourront pas avoir plus de 12 joueurs en uniforme après le 31 décembre. Aucun club ne pourra avoir plus de 14 joueurs sur la liste de réserve. D'un autre côté ce règlement ne touche pas le gardien de buts.

La question de l'échelle des parties a amené une longue discussion. Hier matin, les gouverneurs se sont réunis à ce sujet mais on n'a pas pu en venir à une entente. Des clubs n'ont que certaines dates à leur disposition et il va falloir faire le calendrier des joutes en tenant compte de ces considérations.

Voici la liste des délégués à l'assemblée: New-York. — Col. J. S. Hammond, T. J. Duggan, T. P. Gorman et A. D. Bradford.

Pittsburg. — H. Townsend, H. Rigby, le sénateur Bell, Odie Cleg-horn, James Wall et M. Callahan.

(H. Speaker représentait le maire de Pittsburgh.)

Boston. — Charles F. Adams et Art. H. Ross.

Toronto. — N. L. Nathanson, C. L. Querrie et Paul Ciceri.

Ottawa. — D. N. Gill, Redmond Quinn et Major T. W. MacDowell, V.C.

Montréal. — Jas. Strachan, E. Gerard, T. Arnold et G. Cushing.

Canadien. — Léo Dandurand, Jos. Cattarinich et H.-A. (Louis) Létourneau.

Président de l'assemblée, Frank Calder.

Voici les dates du Canadien pour ses joutes locales et à l'étranger:

PARTIES LOCALES

Novembre

Jeudi, 26—New-York vs Canadien

Décembre

Mardi, 1—Ottawa vs Canadien

Samedi, 5—Pittsburg vs Canadien

Jeudi, 10—Montréal vs Canadien

Jeudi, 17—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 24—Boston vs Canadien

Janvier

Samedi, 2—New-York vs Canadien

Jeudi, 7—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 14—Montréal vs Canadien

Samedi, 16—Ottawa vs Canadien

Jeudi, 28—Pittsburg vs Canadien

Samedi, 30—Boston vs Canadien

Février

Mardi, 9—Ottawa vs Canadien

Samedi, 13—Montréal vs Canadien

Mardi, 23—Pittsburg vs Canadien

Mars

Mardi, 2—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 11—Boston vs Canadien

Samedi, 13—New-York vs Canadien

PARTIES A L'ETRANGER

Novembre

Samedi, 28—Canadien vs Montréal

Décembre

Mardi, 8—Canadien vs Boston

Samedi, 12—Canadien vs Pittsburgh

Mardi, 15—Canadien vs New-York

Mardi, 22—Canadien vs Montréal

Samedi, 26—Canadien vs Ottawa

Mardi, 29—Canadien vs St-Patrick

Janvier

Samedi, 9—Canadien vs Ottawa

Lundi, 11—Canadien vs New-York

Mardi, 19—Canadien vs Boston

Jeudi, 21—Canadien vs Pittsburgh

Samedi, 23—Canadien vs New-York

Février

Mardi, 2—Canadien vs Montréal

Jeudi, 4—Canadien vs Ottawa

Samedi, 6—Canadien vs St-Patrick

Mars

Samedi, 6—Canadien vs St-Patrick

Mardi, 9—Canadien vs Pittsburgh

Mardi, 16—Canadien vs Boston

Les officiers

du Park T. Club

MM. Adélar Raymond, Frank H. Benedict et E. C. Cole ont été élus respectivement président, vice-président et auditeur du Park Tobogganing Club, à l'assemblée annuelle de celui-ci, tenue samedi soir, à l'hôtel Windsor. Ces nominations furent accueillies avec beaucoup d'enthousiasme par ceux présents, l'assemblée étant l'une des plus belles tenues par le club en ces dernières années. Le fait que l'assistance était aussi considérable indique le profond intérêt dans les succès du club et permet d'espérer que la saison sera fort active.

M. Alfred Cole, ex-président, fut élu président honoraire pour la saison 1925-1926. Dans son discours, il remercia tous les membres pour leur généreuse appui durant ses fonctions et félicita M. Raymond pour sa nomination. Il ajouta que la réouverture de la glissoire, il y a quelques années, avait été rendue possible par M. Donat Raymond, et qu'il convenait que son frère, M. Adélar Raymond, fût choisi. Le Dr F. J. Tees, fut élu vice-président honoraire; les autres membres du comité sont les suivants pour la présente saison: MM. E. C. Brewer, A. Papineau-Culture, C. E. Gault, A. B. Morris, B. S. R. Watson, G. Percy Cole, R. B. Daville, Dr J. H. Finnie, A. Willey Walsh, F. K. Stevenson, W. H. R. Denman et J. B. Douglass.

Caplablanca gagne dix-huit parties

Moscou, 9. — Jose R. Caplablanca, le champion du monde, a joué contre trente maîtres russes samedi. Il a gagné 18 parties, annulé onze et perdu une.

Ces parties étaient comme préliminaires au tournoi international qui s'ouvrira jeudi. Le champion du monde a aussi joué contre 15 professeurs d'université hier. Il en a gagné onze. Une des parties perdues fut contre le professeur qui l'a battu à Leningrad en 1914.

Voici la liste des délégués à l'assemblée: New-York. — Col. J. S. Hammond, T. J. Duggan, T. P. Gorman et A. D. Bradford.

Pittsburg. — H. Townsend, H. Rigby, le sénateur Bell, Odie Cleg-horn, James Wall et M. Callahan.

(H. Speaker représentait le maire de Pittsburgh.)

Boston. — Charles F. Adams et Art. H. Ross.

Toronto. — N. L. Nathanson, C. L. Querrie et Paul Ciceri.

Ottawa. — D. N. Gill, Redmond Quinn et Major T. W. MacDowell, V.C.

Montréal. — Jas. Strachan, E. Gerard, T. Arnold et G. Cushing.

Canadien. — Léo Dandurand, Jos. Cattarinich et H.-A. (Louis) Létourneau.

Président de l'assemblée, Frank Calder.

Voici les dates du Canadien pour ses joutes locales et à l'étranger:

PARTIES LOCALES

Novembre

Jeudi, 26—New-York vs Canadien

Décembre

Mardi, 1—Ottawa vs Canadien

Samedi, 5—Pittsburg vs Canadien

Jeudi, 10—Montréal vs Canadien

Jeudi, 17—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 24—Boston vs Canadien

Janvier

Samedi, 2—New-York vs Canadien

Jeudi, 7—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 14—Montréal vs Canadien

Samedi, 16—Ottawa vs Canadien

Jeudi, 28—Pittsburg vs Canadien

Samedi, 30—Boston vs Canadien

Février

Mardi, 9—Ottawa vs Canadien

Samedi, 13—Montréal vs Canadien

Mardi, 23—Pittsburg vs Canadien

Mars

Mardi, 2—St-Patrick vs Canadien

Jeudi, 11—Boston vs Canadien

Samedi, 13—New-York vs Canadien

PARTIES A L'ETRANGER

Novembre

Samedi, 28—Canadien vs Montréal

Décembre

Mardi, 8—Canadien vs Boston

Samedi, 12—Canadien vs Pittsburgh

Mardi, 15—Canadien vs New-York

Mardi, 22—Canadien vs Montréal

Samedi, 26—Canadien vs Ottawa

Mardi, 29—Canadien vs St-Patrick

Janvier

Samedi, 9—Canadien vs Ottawa

Lundi, 11—Canadien vs New-York

Mardi, 19—Canadien vs Boston

Jeudi, 21—Canadien vs Pittsburgh

Samedi, 23—Canadien vs New-York

Février

Mardi, 2—Canadien vs Montréal

Jeudi, 4—Canadien vs Ottawa

Samedi, 6—Canadien vs St-Patrick

Mars

Samedi, 6—Canadien vs St-Patrick

Mardi, 9—Canadien vs Pittsburgh

Mardi, 16—Canadien vs Boston

LE BANQUET AUX FRERES CLEGHORN

PRES DE TROIS CENTS SPORTSMEN ONT PRIS PART A CETTE FETE QUI EUT LIEU SAMEDI SOIR A L'HOTEL WINDSOR. FELICITATIONS A L'ORGANISATEUR HART

Les amis de Sprague et Odie Cleg-horn ont assisté samedi soir, au banquet offert aux anciens équipiers du Canadien qui nous laisseront dans quelques jours pour aller aux Etats-Unis où Odie aura la direction du club. Pittsburg et Sprague ira prêter main-forte au club du gérant Arthur Ross, le Boston.

Près de trois cents convives ont pris part à la fête sportive de samedi soir, à l'hôtel Windsor, et l'organisateur du banquet, le dévoué sportif Cecil Hart, mérite des félicitations pour le succès remporté.

M. Athanas David, secrétaire provincial, président du club de hockey Canadien, présidait les agapes, ayant à ses côtés les sommités du monde sportif de plusieurs villes canadiennes et américaines. Il ouvrit lui-même la série des discours et prononça une belle allocution dans laquelle il vanta les qualités sportives des frères Cleg-horn et fit ressortir les beaux états de service qu'ils ont fournis comme joueurs. On applaudit à outrance à plusieurs passages du discours. Le président du Canadien, qui fut aussi part à ses débuts du regret qu'éprouvaient les compagnons des héros du banquet à se séparer d'eux, de même que ceux de la direction du club.

"C'est mon privilège, a-t-il dit, d'adresser la parole aux sportsmen ce soir. A la joie que j'éprouve en ce faisant, il se mêle le regret de voir partir deux hommes auxquels les amateurs de hockey tenaient particulièrement, deux hommes sur lesquels on comptait pour leur expérience et leur courage stimulant les autres joueurs et les ont particulièrement aidés à remporter, ces deux dernières années, le championnat. Odie et Sprague Cleg-horn ont non seulement beaucoup travaillé pour le club Canadien, mais ils ont de plus soutenu notre sport national à Montréal."

"Messieurs des Etats-Unis, vous êtes chanceux de notre malchance en amenant chez vous ces deux étoiles du hockey et en disant ceci, je parle au nom du Canadien, du bon vieux Canadien, qui a introduit le hockey et l'a relevé dans les jours critiques."

En terminant, M. David a souhaité aux deux Cleg-horn succès dans leur nouvelle position. Il les a assurés que leurs bons amis et admirateurs à Montréal se souviendraient toujours.

Les santés furent ainsi proposées aux cours du banquet furent les suivantes: le Roi, nos Hôtes, la N. H. League, le club de hockey Pittsburg, le club Boston, les rédacteurs sportifs de la métropole. On entendit d'intéressantes remarques de la part des orateurs qui suivirent M. David et leurs allocutions furent souvent coupées d'applaudissements.

Tous les joueurs du Canadien, sauf un, avaient tenu à honorer les héros du banquet de leur présence. L'absent était Georges Vézina, le vétéran gardien de buts qui s'excusa par télégramme d'être retenu à Chicago par des affaires pressantes, mais qui présentait aux frères Cleg-horn ses regrets de se séparer d'eux.

Les santés furent ainsi proposées: le Roi, par M. Fernand Rinfret, M. P., nos hôtes, par Odie et Sprague Cleg-horn; la N. H. League, par le président Calder; le club Canadien, par MM. A.-L. Caron et Léo Dandurand; le club Boston, par M. Wm. Foran; le Pittsburgh, par M. Townsend.

Parmi les convives, nous avons relevé les noms suivants: MM. L.-A. David, le juge A. Monet, le R. P. Ls. Lalande, S.J., le R. P. Cyr, Wm. Foran, fidèle commissaire, E.-C. St-Père, M.P., E. Rinfret, M.P., W. Northey, W.-J. Cleg-horn, Percy Hamblin, Frank Calder, Ch. Querrie, T. P. Gorman, Ted Rickard, col. J. S. Hammond, N. L. Nathanson, E. C. Garry, Dan. Howley, F. Ahera, major T. W. McDowell, P. Thompson, H. Rigby, Charles F. Adams, Art. Ross, Jos. Cattarinich, Louis Létourneau, Léo Dandurand, A.-L. Caron, R. Grothe, T. J. Duggan, A. G. Levinson, T. J. Saucier, Robert Fortier, Andy Hamilton, J. Fyon, C. Fyon, Jules Dugal, Gus. Bourassa, Riley Hern, E.-L. Giroux, L.-E. Oulmet, Geo. Richer, Cecil M. Hart, C. Habotsky, M. Singer, Lucien Riopel, Dandurand, A.-J. Sauvé, Alex. Moore, S. Bellerose, H. Racine, A.-G. Chouinard, Eddie Deery, Jos. Page, Dr Wiseman, S. Litchtenhein, L. Rubenstein, Russell Bowie, W. H. D'Donnell, W. Defoe, N. Dorval, R. Lefebvre, Jos. Thounin, Dr Clément, Jom. Fallon, Jean Bourdon, Albert Pigeon, Peter Spaujaard, Albert Laberge, Louis Larivière, Horace Gagnon, Billy Morrison, E. W. Ferguson, O'Meara, J. Cardinal, R. Rubin, E. Métiévier, J. Malone, C. Smythe, G. E. Walker, Philippe Beaubien, Eugène Gauthier, Alex. Moore, Léo "Kid" Roy, Raoul Godbout, et autres.

Avec un tel programme, le Monument National devrait connaître une autre belle soirée athlétique et le promoteur Billy Moorehouse a certainement eu la main heureuse lorsqu'il a réussi à réunir une pareille phalange de boxeurs.

Dans les cercles sportifs on dit que si Mirault l'emporte sur Pulver le Canadien aimera à avoir sa chance au championnat de la catégorie poids plume et ses admirateurs à l'appuyer pour lui fournir les fonds nécessaires et lancer un défi officiel au champion du Canada.

Mirault n'a pas perdu son temps cette année et à date il a déjà pris part à 15 combats. Durant son séjour aux Etats-Unis, il a acquis beaucoup d'expérience.

Nos champions sont banquetés

La sous-commission de l'association A. d'A. Nationale, voulant exprimer sa reconnaissance à ses vaillants porte-couronne, champions de la National Lacrosse Union, a décidé de leur offrir un banquet, le samedi, 14 novembre, au "Cercle Universitaire", 361 rue Sherbrooke est. Ces agapes devraient être couronnées de succès, car plusieurs de nos principaux sportsmen ont déjà promis d'être présents. La saison de crose 1925 a été la meilleure depuis plusieurs années et il importe de la reconnaître en prenant part à ce banquet "Aux Champions".

LE SECRET DE ZIMMERMAN

Quelques mots sur l'état d'esprit d'un coureur sur course. Vous trouverez nécessaire au candidat coureur et la résolution, qui doit être sienne avant tout, de se conformer aux règles établies pour l'avantage de ceux qui veulent devenir de bons coureurs. Ne commencez pas à vous entraîner si vous n'êtes pas bien décidé à le faire à fond et selon le système prescrit, depuis A jusqu'à Z. (Serait-ce le Z de Zimmerman? Alors j'en sais plus d'un qui trouverait l'entreprise au-dessus de ses forces).

"Par exemple, vous ne devez jamais vous échauffer au point d'être en nage, à moins qu'une bonne friction systématique ne vous attende à votre descente de machine. Point très important et violé bien des fois chaque jour de l'année. L'exercice de l'après-midi doit être pris environ deux heures après le repas. Maintenez-vous même prêt à attendre davantage, et pour ma part, j'ai trouvé que quatre heures était un moment très propice."

"Le travail du soir doit être à peu près de la même durée et suivi des mêmes soins quand il est achevé, et au bout de peu de temps vous serez en état de maintenir le "souffle" et l'endurance si nécessaire sur la piste, le jour de la course."

"Après deux ou trois semaines de routine — jusqu'à nous ne l'avons pas quittée — vous serez en état d'aborder la piste. Vous vous serez débarrassés des tensions grasses superflues et aurez acquis des pouvoirs généraux d'endurance. Maintenant vous adoptez la machine de course, et votre but c'est la vitesse. Le matin, un travail de six à huit milles est recommandable, en tournant à vive allure, et en accélérant à mesure que vous approchez de la distance prescrite. L'après-midi, vous accomplirez un parcours égal, si non supérieur, si vous sentez fort, entretenant cela la la train d'un quart d'un quart de mille (400 mètres). Je ne conseille pas de sprints violents, tant que vous n'aurez pas atteint la plénitude de votre force, et même alors ceux-ci ne doivent-ils être exécutés qu'à de rares intervalles."

"Gardez toujours quelque chose "dans votre manche" (en réserve) au lieu de vous claquer, car vous pouvez bâtir sur un stock de vitalité que vous possédez déjà, bien mieux que vous ne pouvez recueillir d'un effort qui épuise."

"Quand vous commencez votre travail quotidien sur la piste, il vaut mieux faire d'abord quelques tours à une allure extrêmement lente, afin de faciliter la mise en jeu de vos diverses facultés. C'était bien mon habitude: travailler pendant trois jours, à trois minutes (le mille), après que je m'étais mis à la piste et avant de rien essayer de plus vite. Lorsque je constate que mes dernières jambes se collent, j'esquisse de temps à autre un sprint de 100 verges, et j'accrois la distance chaque jour jusqu'à ce que je sois capable de faire le quart de mille à haute allure."

"Une fois vos facultés de résistance sur piste pleinement développées, vous pouvez affecter une bonne part du travail de l'après-midi au sprint. Après quelques tours lents, faites un mille et sprintez les 300 dernières verges. Répétez l'exercice cinq ou six fois pendant la séance et essayez d'accroître votre vitesse jusqu'au point où vous vous sentirez capable de tenir tout le dernier demi-mille à votre train le plus dur. Un important tuyau: quand vous entreprenez un vrai emballage, allez jusqu'au bout et ne vous arrêtez pas à mi-chemin."

"C'est un excellent procédé de se faire assister d'un ami, qui tient la montre et vous indique le coulant. Ne vous aviez de temps en temps de la façon dont vous vous comportez et vous aidez ainsi à maintenir un train régulier, et la régularité est supérieurement importante."

"J'ai remarqué que les hommes qui ne s'entraînent que pour des emballages courts sont rarement capables de subir l'épreuve d'une longue course ou de fournir plus de deux ou trois efforts pendant une après-midi. Celui qui a pour règle de faire, par exemple, un quart de mille et de réserver l'après-midi à la vitesse, bâtit, selon moi, sur fondation solide et pourra fournir

"Est-il spectacle au monde plus beau que l'athlète bien entraîné? La culture de ces dons physiques que Dieu cache dans l'enveloppe humaine n'est ni moins honorable, ni moins louable que la culture des dons spirituels; ainsi, ne négligeons rien de ce qui nous aide à atteindre l'idéal dans une société d'hommes et de femmes armés de ces corps robustes et sains qui font les forts et sains esprits."

Sic Dixit. A. A. Zimmerman. J'ai parlé de code, de catéchisme. Je me suis trompé. Rien qui ressemble au traité dogmatique que ce petit livre, où, sans jargon scientifique, sans phrases, sans pose, le grand coureur nous conte son expérience à lui et nous dit, en bon camarade: "Voilà ce que j'ai fait. Cela ne m'a pas mal réussi. Essayez-en."

Pourquoi pas? Paul HAMELLE. (Le Miroir des Sports).

Voici le sommaire de ses activités cette année:

1925

1er janvier — Johnny Corbett, Holyoke, 10 rondes, gagne.

27 février — Est mis hors de combat par Billy Petrolls, Holyoke, en 1 ronde.

L'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec

Premier rapport annuel du secrétaire-trésorier — Historique de la fondation de l'U. C. C. — Activités de l'année écoulée — Approbation de NN. SS. les évêques

A l'ouverture du congrès de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, ce matin, M. Firmin Létourneau, secrétaire-trésorier de l'association, a présenté le rapport suivant:

Le 1er mai 1924, le directeur du Bulletin des Agriculteurs faisait à ses lecteurs, la suggestion suivante: "Maintenant que l'opinion publique est saisie de l'importance du problème agricole, il faut faire un pas de plus et suggérer au gouvernement les mesures propres à le solutionner."

"Le Bulletin des Agriculteurs, avec plusieurs amis de la campagne, fait aujourd'hui, à ses lecteurs, une suggestion: il s'agit d'un grand congrès essentiellement agricole qui serait tenu dans la ville de Québec au cours de l'été ou à l'automne. Ce congrès devrait réunir des représentants de tous les comités agricoles et de toutes les régions de colonisation de la province. L'on y étudierait, en premier lieu, la situation des cultivateurs et des colons de chaque région; en second lieu, l'adaptabilité de chaque région à telle ou telle production; en troisième lieu, les débouchés actuels et possibles pour l'écoulement des produits agricoles de chaque région; en quatrième lieu, la possibilité de production de récoltes spéciales répondant à la demande de nos marchés locaux pour les conserves, le sucre, etc.; en cinquième lieu, la possibilité de produire, dans la province même, les produits alimentaires pour les animaux que nous achetons présentement au dehors; en sixième lieu, la question de l'augmentation de la production par tête de bétail; en septième lieu, la question d'un crédit agricole; et, enfin, toutes les questions d'intérêt général qui concernent directement les cultivateurs."

Cette suggestion fut trouvée excellente, non seulement par les représentants du Bulletin des Agriculteurs, les cultivateurs en général, mais par des journalistes comme M. Thomas Poulin, de l'Action Catholique.

Aussi, dès le 15 mai, le directeur du Bulletin des Agriculteurs pouvait-il écrire: "Nous sommes très heureux du bienveillant accueil et de l'approbation qu'a déjà reçus la suggestion que nous faisons dans notre éditorial du 1er mai, de tenir à la fin de l'été ou à l'automne, un grand congrès essentiellement agricole qui réunirait des représentants de toutes les régions de colonisation et de tous les comités agricoles de la province, pour étudier la situation du cultivateur et formuler un programme d'action future."

Pour le moment, nous voulons noter la précieuse adhésion que nous trouvons dans l'article éditorial de l'Action Catholique du 2 mai, sous la signature de l'excellent promoteur d'œuvres sociales que nous avons du reste maintes fois cité, M. Thomas Poulin. "A notre avis", dit l'auteur de cet article, "c'est un projet (le congrès) d'une urgence incontestable. Les médecins, les avocats, les notaires, les manufacturiers, les industriels, les commerçants, les ouvriers, etc., se réunissent chaque année pour discuter en commun de leurs intérêts professionnels; pourquoi les agriculteurs n'en feraient-ils pas autant? Les intérêts agricoles ne sont pas de moindre importance et on les laisse moins bien organisés."

Le 22 mai, le Bulletin des Agriculteurs soumettait à l'approbation des cultivateurs les noms de vingt personnes qui devaient être appelées en assemblée pour décider s'il était opportun de tenir un congrès agricole, et, dans l'affirmative, quand il faudrait le tenir, ce que l'on y discuterait et comment il faudrait procéder pour l'organiser.

Le 14 juin, les personnes qui avaient été appelées se rendirent à Montréal et avec les amis qui se joignirent à elles, tinrent une assemblée qui adopta les résolutions suivantes:

"Attendu qu'un grand nombre de cultivateurs de cette province sont dans une situation financière très difficile qui se manifeste par un exode rural que tout le monde déplore;

Attendu que pour remédier à cette situation, il est opportun que tous les cultivateurs étudient sérieusement les marchés, afin de pouvoir systématiquement leur travail et organiser leur production de façon à tirer le meilleur parti possible de la demande locale et étrangère pour les produits de la ferme;

Attendu que de multiples problèmes relatifs à l'organisation professionnelle, à l'enseignement, à la finance, à la colonisation, à la distribution et au commerce des produits agricoles, demandent une solution à laquelle les cultivateurs ne peuvent pas rester étrangers;

Il est résolu unanimement que la suggestion du Bulletin des Agriculteurs, les cultivateurs de toutes les paroisses agricoles de la province de Québec soient invités à prendre part à un grand congrès agricole qui sera tenu dans la ville de Québec, à une date qui devra être fixée plus tard.

Attendu qu'il existe dans la province diverses organisations agricoles poursuivant toutes des buts louables, mais dont l'efficacité est notablement réduite, par le fait que le travail de ces organisations n'est pas coordonné, ce qui les empêche de coopérer entre elles et donne souvent lieu à des dissensions nuisibles à l'avancement de ces organisations et des intérêts de l'agriculture;

Il est résolu: 1o Que le congrès projeté ne soit tenu sous les auspices d'aucune organisation agricole en particulier, mais bien sous les auspices de l'agriculture de la province de Québec, afin d'y amener tous les cultivateurs sans aucune autre considération autre que celle de leur profession;

2o Que tous les cultivateurs de cette province s'emploient, d'ici à l'époque du congrès, à considérer entre eux la possibilité de se grouper en une association professionnelle agricole qui deviendrait le tête, l'âme dirigeante de l'agriculture en cette province, avec mis-

sion de surveiller, défendre et promouvoir en tout et partout les intérêts de l'agriculture."

Pour clôturer cette première assemblée, où toutes les voix furent unanimes sur toutes les questions discutées, la résolution suivante fut adoptée: "Afin de mettre tous les esprits à l'aise au sujet du congrès agricole projeté, il est résolu que toutes les résolutions précédentes soient adressées à tous les journaux de la province avec prière de les publier sous la garantie donnée par les soussignés. 1o Que le congrès agricole qui aura lieu à Québec, l'automne prochain, a pour but:

a) d'étudier les maux dont souffre l'agriculture;

b) les remèdes propres à les soulager.

2o Que ce congrès ne vise pas un but politique, mais bien un but économique, moral et national;

3o Que les cultivateurs présents à cette assemblée et dont les noms suivent prennent la responsabilité morale entière de ce que le comité qu'ils ont nommé à cette assemblée fera en vue de la préparation de ce congrès.

Messieurs Emmanuel Bourbonnais, Napoléon Chevrier, Petrus Fortier, Wilfrid Bastien, Emile Arès, Philippe Giroux, Ephrem Ostiguy, Anthime Arès, Edgar Arès, Joseph Comeau, A. Paiement, Albain Nichols, Emile Vincent, Alcibiade Marchessault, Osvald Richer, J.-C. Marchessault, James P. Brady, J. E. Lyness, Gatien Dancause, Alcide Pepin, Diogène Tanguay, Léon Faurbert, Jos. Allard, Alfred Saint-Pierre, J.-A. Labissonnière, Alfred Mercure, Remi Décarie, J.-N. Ponton, Origène Noisueux, Hugo Alix, F.-X. Blanchard, R.-E. Guertin, Firmin Létourneau, Donat C. Noisueux, Léonard Lemay, Marc Gatien, Alexis D'Aigle, Roméo Alix, Aldéric Alix, Aldéric Lalonde, Paul Boucher."

L'Assemblée confia l'organisation du congrès à un comité composé de MM. Aldéric Lalonde, de Rigaud, président; J. E. Lyness, de l'Avénir, vice-président; Wilfrid Bastien, de Saint-Léonard, de Port-Maurice; Laurent Barré, de l'Ange-Gardien; de Rouville, A. Paiement, de Saint-Hermas; Ephrem Ostiguy, de Saint-Césaire; Joseph Comeau, d'Henryville; M. Paul Boucher, de Boucherville, fut nommé secrétaire.

Le comité se mit à l'œuvre et les 1er et 2 octobre, 1924, 2,300 cultivateurs se réunirent à Québec pour étudier des questions comme celles-ci: enseignement agricole, crédit agricole, commerce des produits agricoles, voirie, colonisation, Association professionnelle agricole.

La question de l'Association professionnelle agricole fut présentée une première fois, le 1er octobre, par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Ange-Gardien de Rouville, membre du comité d'organisation du congrès.

Le comité se mit à l'œuvre et les 1er et 2 octobre, 1924, 2,300 cultivateurs se réunirent à Québec pour étudier des questions comme celles-ci: enseignement agricole, crédit agricole, commerce des produits agricoles, voirie, colonisation, Association professionnelle agricole.

La question de l'Association professionnelle agricole fut présentée une première fois, le 1er octobre, par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Ange-Gardien de Rouville, membre du comité d'organisation du congrès.

Le comité se mit à l'œuvre et les 1er et 2 octobre, 1924, 2,300 cultivateurs se réunirent à Québec pour étudier des questions comme celles-ci: enseignement agricole, crédit agricole, commerce des produits agricoles, voirie, colonisation, Association professionnelle agricole.

La question de l'Association professionnelle agricole fut présentée une première fois, le 1er octobre, par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Ange-Gardien de Rouville, membre du comité d'organisation du congrès.

Le comité se mit à l'œuvre et les 1er et 2 octobre, 1924, 2,300 cultivateurs se réunirent à Québec pour étudier des questions comme celles-ci: enseignement agricole, crédit agricole, commerce des produits agricoles, voirie, colonisation, Association professionnelle agricole.

La question de l'Association professionnelle agricole fut présentée une première fois, le 1er octobre, par M. Laurent Barré, cultivateur de l'Ange-Gardien de Rouville, membre du comité d'organisation du congrès.

Le comité se mit à l'œuvre et les 1er et 2 octobre, 1924, 2,300 cultivateurs se réunirent à Québec pour étudier des questions comme celles-ci: enseignement agricole, crédit agricole, commerce des produits agricoles, voirie, colonisation, Association professionnelle agricole.

gane qui sert de moyen de liaison entre les sensations de mes yeux et de mes mains, je ne pourrais pas diriger mes pieds vers le but à atteindre. Mes différents organes ne seraient pas coordonnés et quand bien même mes yeux verraient un objet, si cette sensation ne passait pas par mon cerveau où l'impression est reçue et d'où part le commandement des pieds, encore une fois, je serais condamné à un état de confusion ruineux. L'association professionnelle sera le cerveau de l'agriculture vis-à-vis de laquelle elle remplira les mêmes fonctions que mon cerveau remplit vis-à-vis de mes divers organes.

Commentant le but que se donne l'association de relever l'agriculture dans l'estime publique, M. Barré dit: nous lisons souvent dans les journaux et nous entendons dire dans les discours publics que le cultivateur a sa valeur réelle. Ce qui est plus malheureux, c'est que l'imaginer qu'il doit y avoir deux échelles sociales, l'une très longue, au sommet de laquelle peuvent atteindre les hommes appartenant aux cultivateurs.

Les cultivateurs doivent s'estimer

Nous devons commencer, messieurs les cultivateurs, par nous mieux estimer nous-mêmes: c'est l'un des buts que poursuit notre association que de nous apprendre à nous mieux connaître et à nous estimer davantage.

Quand je parle de nos relations avec les autres classes, je n'ai nullement dans l'esprit l'établissement d'une égalité socialiste, mais bien d'une égalité de justice qui permettroit au cultivateur de jouir de son travail et d'établir ses enfants sur la terre canadienne.

Le but de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec est encore de maintenir les traditions canadiennes-françaises et catholiques chez les cultivateurs. C'est une tâche qui nous incombe et dont nous ne devons pas chercher à nous soustraire et l'Association nous rendra ce travail plus facile.

En ce qui a trait à la politique, continua Monsieur Barré, nous considérons comme condition essentielle au bon fonctionnement et à la survie de notre association la neutralité politique de l'Union. Il lui sera interdit de s'occuper, comme corps social, de politique, fédérale, provinciale et municipale. Les membres seront libres de professer les opinions politiques qu'ils voudront; mais l'Union ne soutiendra jamais la candidature d'un membre. L'Union pourra cependant prendre partie pour ou contre les mesures, les doctrines, les théories et les lois qui seraient de nature à affecter les intérêts de la classe agricole. Nous avons, dit M. Barré, des questions que nous pouvons discuter, mieux que tout autre, entre nous et nous aurons toujours, parmi la députation fédérale et provinciale, des hommes qui seront prêts à soutenir le peuple et conséquemment à nous entendre.

L'orateur ajouta ensuite que les non-catholiques qui accepteraient de suivre les règlements de l'Union seraient admis à en faire partie. Il termina ses commentaires en rappelant que le projet qu'il venait de présenter avait été préparé rapidement et qu'il était nécessaire de l'étudier de nouveau avant de le faire adopter définitivement par le congrès. L'association professionnelle des agriculteurs, continua-t-il, est plus facile à établir par la rendre viable. Pour le moment, une seule question se pose: êtes-vous d'avis qu'il nous faut une association professionnelle dans les grandes lignes que je vous ai mentionnées?

"Oui, déclarèrent les agriculteurs, au milieu d'applaudissements généraux.

Le projet fut confié à un comité. Il revint sur le tapis le lendemain. M. Laurent Barré, le rapporteur, lut de nouveau les statuts et les règlements.

M. Barré ajouta: "J'espère, messieurs, que vous avez compris que l'Union doit être pour nous une association strictement professionnelle qui travaillera pour la classe agricole et, par ricochet, au bien-être de notre peuple et de notre province. La classe agricole est la base de notre société. Nous sommes les roules du char national. Nous avons besoin d'une association professionnelle pour nous protéger. Sans doute nous n'avons pas fait un travail parfait, mais nous nous sommes mieux. Je soumetts ce projet d'association à votre approbation."

Monsieur le chanoine Elzéar Roy, président du congrès, se leva et dit à haute voix: "Il est proposé par M. Laurent Barré, secondé par M. Napoléon Chevrier, que les constitutions de l'Union soient adoptées. Approuvez-vous ce projet d'association?"

"Oui, crièrent les assistants unanimement.

"Adopté à l'unanimité" déclara M. le président du congrès.

M. Laurent Barré fut choisi président de la nouvelle Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. Cette élection à la présidence ne se fit pas sans protestation de la part du titulaire qui se devait à sa famille avant tout.

M. le chanoine Roy retourna à M. Barré qui protestait: "Plus on en fait, plus on en fait. Puis le bon Dieu donne la force nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs. Et j'aime à voir à la présidence de l'association des mains qui travaillent."

Sur ce, M. Barré fut élu, à l'unanimité, président de l'Union. M. Aldéric Lapointe fut élu vice-président.

Les directeurs suivants furent élus: MM. J.-A. Proulx, de Montmagny, pour le diocèse de Québec; J.-A. Cossette, de Saint-Narcisse, pour le diocèse des Trois-Rivières; Magloire Chénard, de Sainte-Cécile du Bic, pour le diocèse de Rimouski; Irénée Duguay, de Saint-Méthode, pour le diocèse de Chicoutimi; J.-S. Picard, de Princeville, pour le diocèse de Nicolet; Anthime Arès, de Rougemont, pour le diocèse de Saint-Hyacinthe; Alcide Roy, de Saint-Georges de Windsor, pour le diocèse de Sherbrooke; J.-P. Laberge, de Sainte-Marie, pour le diocèse de Valleyfield; Damien Neveu, de Saint-Ambrose de Kildare, pour le diocèse de Joliette; John B. Cyr,

de New-Richmond, pour le diocèse de Gaspé; Albert Lamarche, de Saint-Philippe d'Argenteuil, pour le diocèse d'Ottawa; P.-Z. Desjardins, pour le diocèse de Mont-Laurier; Albert Monette, de Saint-Vincent-de-Paul, pour le diocèse de Montréal; J.-D. Trudel, d'Amos, pour le diocèse d'Halifax.

Discours de M. Barré

Le président de l'Union prit alors la parole: "Vous m'avez demandé, dit-il, de me laisser mettre sur les épaules un fardeau trop lourd. Je n'ai pas à vous en remercier et je ne vous en remercie pas. Mais si vous m'avez demandé quelque chose, j'ai le droit de profiter de l'occasion pour vous demander aussi quelque chose: N'oubliez pas qu'une association professionnelle a des membres. Le nom de Barré ne sera pas un talisman pour la société. C'est pourquoi je viens vous demander le concours de votre dévouement à tous. Vous allez retourner dans vos foyers, au milieu de vos familles. Au risque de passer pour ridicule, je vous demanderai de prier pour moi. Je vous demanderai, aussi, d'être les apôtres de l'association dans vos paroisses. Réunissez vos gens, dites-leur ce qui s'est passé à Québec, ces jours-ci, ce que nous voulons et ce que nous avons demandé. Formez dans chacune de vos paroisses votre association locale. Je vous le demande, à vous, mes frères les cultivateurs."

"Quant aux dames, nous les saluons comme nos sœurs et les représentants d'une partie notable de notre province. Nous ne demandons pas aux dames de s'occuper des affaires publiques. Nous n'avons pas, dans la province de Québec, ce féminisme qui semble vouloir faire de la femme une imitation parfaite de l'homme. Le Canadien français donne à sa femme le plus beau de tous les rôles: celui de reine du foyer."

"Je demanderai à une autre puissance de notre pays, à la presse, à tous les journaux, de nous seconder dans nos efforts. Journalistes qui êtes ici présents, et ceux qui n'y êtes pas, que ma voix parvienne jusqu'à vous par vos journaux. Nous ferons des erreurs, mais nous agirons, soyez-en sûrs, avec les meilleures intentions et en toute droiture.

"Je ferai aussi une demande aux pouvoirs publics. Nous ne vous demandons pas votre appui direct, mais votre bienveillance. Nous ne serons pas des dictateurs. Nous vous exposerons les besoins de la classe agricole. J'ose espérer que nous recevrons toujours l'accueil bienveillant que nous sommes en droit d'attendre.

Je salue également tout le clergé canadien dans la personne de M. le chanoine Elzéar Roy, le président de notre congrès, et de tous les autres prêtres qui nous honorent de leur présence, prêtres canadiens, je vous ferai aussi une demande, la plus importante de toutes: Vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre, prêtres canadiens, nous avons besoin de vous, de vous qui êtes le sel spirituel préservant notre peuple de la corruption morale. Vous serez aussi la lumière du monde, éclairant notre association et notre peuple, gardant de nous les idées subversives qui désolent la vieille Europe par le socialisme et le bolchévisme. Tant que nous serons un peuple d'agriculteurs, nous n'aurons pas besoin d'autres barrières que celle de notre foi catholique et de notre attachement à notre pays."

Témoignages

L. R. P. Paradis, missionnaire agricole de l'Ontario-Nord, répondit comme suit à M. Barré: "J'ai à répondre à la bienveillante adresse de M. Barré, votre noble président. Je dis votre noble président. Vous êtes des nobles, en effet, comme l'était Louis Hébert, que nous avons salué ce matin. J'ai été fier que l'on m'ait fait tenir, ce matin, les rubans tricolores. Je suis fier de vous, de vous qui apportez avec vous, je vous apporte le salut de la terre d'Ontario. J'ai conservé un épi de blé provenant de la belle couronne qui a été déposée au pied du monument du premier colon canadien. Chacun des grains qu'il produira sera compté et tous seront féconds. Je formerai un blé nouveau, le blé de Louis Hébert. J'en donnerai un grain à chaque habitant, pour que le blé de Louis Hébert soit le blé de tous les habitants de la province de Québec et des trois cent mille habitants d'Ontario qui sont des nôtres et qui vivent dans ces régions où je suis fier d'avoir amené, pour ma part, 1,000 familles qui y vivent et elles."

Nous sommes chez nous dans toutes les provinces dont les pieds de nos missionnaires et des découvreurs ont foulé le sol. N'abandonons pas notre héritage. Soutenons nos frères qui ont besoin de nous. Je vous apporte notre fraternelle et empreinte coopération.

La Providence a fait naître votre société en cette année qui est celle du 300ème anniversaire de la consécration de la Nouvelle-France à saint Joseph, le premier patron du Canada. Je vois dans cette coïncidence la manifestation de la volonté du Ciel. Je vous considère, mes chers amis, comme les membres d'une nouvelle chevalerie: soyez les "chevaliers de saint Joseph".

Puis M. le chanoine Elzéar Roy, président du Congrès, donna lecture du câblégramme suivant:

Rome, 2 octobre, 1924

Archevêque de Québec, Saint-Père agréant filial hommage premier congrès agriculteurs canadiens, félicite noble initiative et envoie de tout cœur bénédiction apostolique.

(Signé) Card. GASPARRI

Dès le début des délibérations du Congrès et avec l'assentiment dûment obtenu des autorités locales, les congressistes avaient câblé à l'Éminentissime secrétaire d'État de Sa Sainteté le message suivant:

Cardinal Gasparri, Rome. Premier congrès agriculteurs canadiens-français, Québec, pour former association professionnelle catholique, offre Saint-Père hommage filiale soumission, inviolable attachement, implorant bénédiction apostolique.

(Signé) LALONDE, président. MEUNIER, prêtre, secr. Le 2 octobre, à 6 h. 30 du soir,

dans la chapelle des RR. PP. Jésuites, le président de l'Union prononça l'acte de consécration au Sacré-Cœur. M. le chanoine Roy donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Après quoi, les congressistes se dispersèrent.

L'Union catholique des cultivateurs de Québec était fondée.

Activités de l'U. C. C. de Québec 1924-1925

La première démarche de l'U. C. C. fut de soumettre ses statuts à l'autorité religieuse de la province. Elle les confia à Son Éminence le cardinal Bégin. Le primat de l'Église canadienne les approuva. Il écrivit de sa main, au bas de la copie que le bureau central lui avait soumise:

"Vu et approuvé le 27 octobre 1924. L.-N. card. Bégin, arch. de Québec." Ces statuts furent immédiatement imprimés et distribués à travers les campagnes.

Le 15 octobre 1924, M. Laurent Barré, président, par l'entremise du Bulletin des Agriculteurs que l'U. C. C. venait de choisir comme porte-parole, lança, aux cultivateurs de la province, l'appel suivant:

L'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec est née; elle est née de la volonté des cultivateurs réunis au congrès agricole; elle doit vivre pour nous, les cultivateurs; elle ne peut vivre que par nous. Que faut-il donc faire pour assurer son existence?

"L'association professionnelle n'est pas la chose d'un président, d'un secrétaire ou d'un journal. Elle doit être la chose des cultivateurs. C'est pourquoi je m'adresse à tous les cultivateurs avec l'assurance que ma voix sera entendue."

"Il faut que chacun fasse sa part. A ceux qui étaient au congrès, je dirai: Vous qui êtes un peu les fondateurs de l'Union, vous devez en être aussi les propagateurs dans vos localités; répandez la nouvelle et que l'on sache partout que l'Union est faite pour servir nos intérêts."

Les autres classes ont leurs associations professionnelles parce qu'elles les ont fondées. Aux cultivateurs de se donner à eux-mêmes ce que les autres classes se sont donné pour leurs bénéfices.

Il faut que dans chaque localité quelqu'un prenne l'initiative. Qui sera-t-il se ce n'est celui ou ceux qui, délégués à Québec au congrès, doivent être les apôtres du mouvement?"

Aux cultivateurs en général, je dirai: faites partie de l'Union; donnez vos noms, et quand vous aurez choisi votre secrétaire local, payez votre souscription; elle est minime.

Quelqu'un me disait: avec 50 sous partagés en deux, que ferez-vous? A la vérité, c'est bien peu, mais, si c'est peu, tout cultivateur devrait faire partie de l'Union et la souscription annuelle de 50 sous ne devrait arrêter personne.

Donner son nom, payer sa souscription, c'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout. Il faut s'occuper de l'association, la répandre, en être les apôtres, les propagateurs. Notre association n'est pas une puissance morale. Comment? Par le nombre de membres, par la dignité de leur manière d'agir vis-à-vis des autres classes et par la façon dont ils demanderont aux pouvoirs publics les choses et les mesures nécessaires ou utiles à la classe agricole.

Le congrès a prouvé que les cultivateurs peuvent s'organiser et se grouper. Il a aussi prouvé que ceux qui ont travaillé à son organisation n'entendaient pas en faire une machine de parti.

Maintenant on attend: tout au moins on devrait attendre que l'Union catholique des cultivateurs fasse sa preuve. A ceux qui ont aidé à l'œuvre du congrès, je demanderai d'aider à l'œuvre de l'Union. Peut-être que jamais ni moi ni l'Union ne pourrions en récompenser, mais vous aurez la récompense du devoir accompli et en plus de notre reconnaissance, la certitude d'avoir été utiles à la plus importante des classes de notre peuple.

A ceux qui sont restés simples spectateurs de nos efforts, que votre neutralité se change en bienveillance; à ceux qui nous ont combattu, sachez que pour moi, je suis prêt à oublier vos erreurs, je suis prêt à pardonner les injures que j'ai pu recevoir. J'irai plus loin. Cultivateurs de ma province, vous qui voulez d'une association professionnelle, que votre conduite soit basée sur le pardon. Mais gardons-nous aussi de donner dans des excès de mansuétude. Ceux qui n'ont pu empêcher l'Union de naître seraient peut-être bien aises de l'étouffer dans une accolade trop passionnée pour être de longue durée.

Nous voulons d'une Union libre, indépendante, réunissant, dans un corps spécial puissant, les cultivateurs de toute croyance politique. Pour cela il faut que tous les cultivateurs comprennent que chacun a droit à sa liberté, à ses opinions, et que si chacun a le droit d'être respecté, il a aussi le devoir de respecter.

(Suite à la quatrième page.)

TELEPHONE EST 8000

La Grande Vente de Progrès chez Dupuis

SPECIAL DU MATIN

Paletots pour Garçonnetts

DE 6, 7 et 8 ANS

Modèle Ulster en frieze gris ou brun foncé; col fermé et doublure en tweed. Valeur spéciale à 4.95

Dupuis Frères — Au premier.

Cette Vente de Progrès vous présente des Occasions Rares au Rayon des Rideaux Demain

Des tables remplies s'étalent à vos yeux et attendent votre choix. Ne remettez pas à plus tard ce que vous pourrez épargner demain. Venez et voyez.

80 paires de Grands Rideaux

en tulle blanc, qualité Nottingham; 3 verges de hauteur par 50 pouces de largeur. Valeur de 3.95 la paire 2.50 pour

Carpettes en Linoleum Dominion

de qualité parfaite; envers sur toile, ce qui prolonge la durée de ces carpes. Dimensions: 9 x 7.6 pieds. Régulier 10.35 — en vente 7.95

1000 verges de Popeline

Beau Tulle à Rideaux

pour draperie; 50 pouces de largeur. Nuances garanties ne pas pâlir au soleil; vieux rose, bleu foncé, champagne, brun, vert, gris et or. La 1.25

52 pouces de largeur; bords finis avec dentelle à même le tissu; petits dessins délicats et hors de l'ordinaire. Spécial 67

Une Aubaine

Pour les gens économes et qui aiment le beau. 1200 panneaux de tulle suisse, point de Venise, dessins Louis XVI, Marie-Antoinette, Adams. Tous feront de superbes panneaux pour fenêtres ou portes. Hauteur 2 1/2 verges et 1 1/2 verge par 50 et 60 pouces de largeur. Morceaux valant jusqu'à 7.00. En vente à 2.98

Dupuis Frères — Au troisième.

BIENVENUE

A l'Union Catholique des cultivateurs de la Province

Nous sommes heureux, messieurs, que vous ayez choisi la métropole pour y tenir votre congrès et nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nous sommes les premiers à reconnaître que la prospérité et le progrès de notre ville sont étroitement liés au succès de notre plus grande entreprise provinciale, l'agriculture, dont vous êtes les dignes représentants.

Messieurs, tous les services de notre magasin sont à votre disposition. Ne quittez pas Montréal sans venir nous visiter.

Fournaises

Fournaises

Québec No. 4

Québec No. 3

Gril à rouleaux et aussi gril à bois; 6 ronds pour la cuisson; grand fourneau avec réchaud émaillé blanc. Une fournaises de luxe et de qualité. Mardi 62.50

14.50 comptant — solde en 6 versements mensuels de 8.00 chacun.

Dupuis Frères — Au sous-sol.

Abonnements — Le DEVOIR

Boîte postale 4020—Montréal

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-G. Dugal, Directeur-Gérant

rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.